

Rapport de développement durable 2024



**Banque Cantonale
de Fribourg**



Soutenu par la BCF, le **Prix Innovation Fribourg Freiburg (IFF)** a récompensé en novembre 2024 plusieurs entreprises du canton pour leur contribution au développement de l'économie régionale. Tous les finalistes ont été évalués selon des critères stricts de durabilité, avec une analyse particulièrement approfondie pour le Prix IFF Sustainability.

Page de couverture : Timothé vit avec ses sœurs, Charlotte et Adèle, dans leur maison écologique à Pringy. Perchée sur une petite colline, leur villa en bois profite d'un ensoleillement idéal et d'une vue dégagée sur les Préalpes fribourgeoises. Son architecture, avec ses volumes inclinés et ses grandes baies vitrées, a été pensée pour capter un maximum de lumière, surtout en hiver. Cette orientation, en harmonie avec la course du soleil, suit les principes de l'architecture bioclimatique et de la construction passive. Les apports solaires peuvent ainsi couvrir jusqu'à 70% des besoins en énergie de la maison.

Les rapports de la BCF

Rapport de gestion

Le Rapport de gestion (RG) inclut le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres, ainsi que l'annexe aux comptes annuels. Il présente la situation économique de la Banque de manière détaillée. Il offre en outre des informations sur la structure de l'entreprise, ses activités, sa gouvernance, la politique de rémunération des organes, ainsi que la gestion des risques.

Une politique responsable

La durabilité constitue un axe stratégique central de la BCF. La Politique de durabilité, publiée en parallèle du rapport, définit les principes généraux, les lignes directrices et les engagements de la BCF en matière de développement durable. Elle détaille les différents thèmes « Environnement », « Social » et « Gouvernance », ainsi que les produits et services proposés par la BCF pour répondre aux attentes de sa clientèle.

Guide de la rénovation

Ce guide s'adresse à toutes celles et tous ceux – propriétaires, investisseurs, citoyennes et citoyens – qui souhaitent améliorer leur habitat tout en contribuant à un modèle plus durable.

La BCF vous accompagne dans votre projet.

[« Guide de la rénovation énergétique »](#)

Rapport de développement durable

La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) publie en 2025 la quatrième édition de son Rapport de développement durable (RDD) portant sur l'année 2024. Ce rapport présente les objectifs et les initiatives de la BCF en matière de développement durable. Conjointement avec le RG, il offre une vision globale des dimensions financière, sociale et écologique des activités de la Banque.

La BCF facilite l'accès à son RDD par le biais d'un microsite dédié : <https://esg.bcf.ch>.

Pour établir son RDD, la BCF s'appuie sur les normes de la GRI (*Global Reporting Initiative*) – l'organisme international indépendant qui établit les critères de performance en matière de développement durable – ainsi que sur le « Supplément sur le secteur des services financiers ». La GRI définit les exigences et les recommandations pour la publication annuelle des activités d'une organisation concernant le développement durable, visant à garantir la transparence ainsi que la responsabilité sociale et environnementale des organisations.

En 2024, la BCF a poursuivi sa mise en conformité avec les directives émises par l'Association suisses des banquiers (ASB), en assurant leur application dans le cadre des relations avec la clientèle. Ces directives sont les suivantes :

- a) les Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments;
- b) les Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune.

Sommaire



Tôle préparée pour le revêtement dans les ateliers de ROMAG SA

Les rapports de la BCF	3
Message des présidents	7
La durabilité au cœur de notre stratégie	9
Les points forts du développement durable à la BCF	10
Une Banque primée pour son engagement ESG	11
La BCF au service du canton	12
Dialoguer en toute transparence	12
Une gouvernance qui définit clairement les rôles	14
Une charte pour définir l'avenir	16
Un groupe de travail pour l'ESG	17
Prioriser les objectifs pour la société et l'environnement	18
S'engager pour des objectifs durables	20
Notre contribution aux ODD	21

L'ESG, un axe stratégique de la Banque	22
Des objectifs clairs et des initiatives concrètes	22
Réduire les risques en lien avec l'ESG	24
Politique de durabilité	26
Respecter les normes légales	26
Garantir la conformité	26
Lutter contre la fraude fiscale	27
Agir contre le blanchiment d'argent	27
Protéger les données personnelles	28
Garantir la sécurité des données	29
Conditions générales et règlements	29
Miser sur des produits et des prestations ESG	30
Un service de qualité pour la clientèle	30
Proposer des crédits responsables	31
Des placements pour renforcer l'ESG	32
Le marché de l'or sous la loupe	34
Test Climatique PACTA 2024	35
Évaluation du portefeuille hypothécaire	35
Objectifs 2024-2027	35

Un employeur responsable	36
Une politique salariale équitable	37
Assurer la santé et une vie équilibrée	38
La formation, un pilier essentiel	40
Une caisse de pension saine	41
Objectifs 2024-2027	41
Une banque socialement engagée	42
Au cœur de la société fribourgeoise	42
Sensibiliser aux questions financières	44
Une formule gagnante pour le canton	44
Des prestations pour toutes et tous	45
Un approvisionnement durable	45
Objectifs 2024-2027	45
Pour une écologie d'entreprise	46
Un plan de mesures	46
Des bâtiments performants	47
Optimiser les ressources	48
Trafic professionnel et pendulaire	48
Objectifs 2024-2027	48
Historique des actions ESG	50
Références ESG	52
Chiffres-clés	54
Norme GRI/Global Reporting Initiative	58
Objectifs de Développement Durable ODD	65



Daniel Wenger, Président de la Direction générale, et Alex Geissbühler, Président du Conseil d'administration, devant les panneaux solaires installés à l'été 2024 sur le toit du Siège de la BCF. Composée de 90 modules couvrant 178 m², l'installation produit 42'000 kWh d'électricité par an, intégralement consommés par la BCF.

Message des présidents

Une banque qui s'engage concrètement

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans un monde où les promesses abondent, souvent sans retombées tangibles, nous avons choisi une autre voie : celle de l'action. À la Banque Cantonale de Fribourg, nous croyons que l'engagement véritable se mesure par des résultats. Nous adoptons une approche pragmatique pour accompagner nos client-e-s et partenaires dans leurs projets, tout en œuvrant de manière responsable pour un avenir durable. C'est avec cette ambition que nous vous présentons la quatrième édition de notre rapport de développement durable, reflet de nos engagements renouvelés et de nos initiatives concrètes en faveur d'une transition écologique, sociale et économique.

L'année 2024 a marqué un tournant décisif pour notre Banque. Nous avons non seulement développé nos politiques internes, mais aussi inscrit la durabilité au cœur de notre stratégie. Notre objectif est de renforcer notre positionnement ESG. Cela passe par des mesures prises au sein même de notre établissement, telles que le recours aux énergies renouvelables, une digitalisation accrue pour réduire l'utilisation de papier ou encore la promotion de la mobilité douce auprès de nos collaboratrices et collaborateurs.

Le développement durable s'ancre dans notre quotidien, là où nous vivons et travaillons. Agir localement ne signifie donc pas limiter nos ambitions, mais donner du sens à chaque action afin de contribuer à un impact plus large, au sein de nos communautés et au-delà. C'est pourquoi nous investissons directement sur notre territoire, en soutenant activement les entreprises et les particuliers dans la concrétisation de leurs projets.

Les petites et moyennes entreprises (PME), piliers essentiels de notre économie, bénéficient de solutions sur mesure visant à faciliter leur transition écologique, que ce soit par le biais de la modernisation des outils de production, la réduction de l'impact environnemental ou l'innovation dans des secteurs durables.

Pour les particuliers, nous avons développé des produits spécifiques, telles que les hypothèques durables, qui permettent de financer la rénovation énergétique et la construction respectueuse de l'environnement. Nos client-e-s réduisent ainsi leur empreinte carbone tout en réalisant des économies à long terme.

Nous sommes conscients que les enjeux liés à la transition écologique peuvent sembler complexes. C'est pourquoi nous nous positionnons comme un partenaire de confiance, prêt à vous accompagner à chaque étape dans vos démarches. Que vous soyez une entreprise cherchant à améliorer son efficacité énergétique ou une famille désireuse d'investir dans un logement durable, nous sommes là pour vous guider et vous soutenir.

À la BCF, nous ne faisons pas de promesses en l'air. Nous agissons, avec vous et pour vous, afin que chaque engagement participe à un avenir plus durable.



Alex Geissbühler
Président du
Conseil d'administration



Daniel Wenger
Président de la
Direction générale



Dominique Jordan Perrin, membre et responsable ESG du Conseil d'administration, et François Briguet, membre de la Direction générale élargie et responsable du groupe de travail ESG, devant un monobloc de dernière génération installé dans les sous-sols du Siège de la BCF. Beaucoup moins énergivore que le précédent, ce dispositif, mis en place 2024, permet une ventilation maîtrisée en termes de débit d'air, de consommation électrique et de bien-être pour les collaboratrices et les collaborateurs.

La durabilité au cœur de notre stratégie

Depuis la publication de son premier Rapport de développement durable (RDD) en 2021, la Banque Cantonale de Fribourg s'engage résolument à intégrer les principes ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'ensemble de ses activités.

En 2024, la BCF a réévalué sa stratégie à moyen terme (2025-2027) et redéfini sa mission pour les années à venir. Les défis, les axes, les objectifs et les initiatives stratégiques ont été réexaminés, tant au niveau global de l'entreprise qu'au sein de ses divisions et unités. Le renforcement du positionnement ESG de la Banque constitue l'un des cinq axes de travail.

Dans ce quatrième RDD, la BCF dévoile sa **Politique de durabilité (Sustainability policy)**, élaborée pour préciser concrètement les éléments constitutifs de son positionnement ESG, à savoir :

- 1. L'éthique des affaires :** La BCF s'engage à fournir des informations claires, précises et accessibles à ses client-e-s, en veillant à leur fournir des renseignements complets. La transparence est au cœur de chaque échange, renforçant ainsi la confiance et la crédibilité de la Banque.
- 2. La protection du client :** La BCF veille à communiquer des informations détaillées sur ses produits et services, en mettant un accent particulier sur l'équité. Elle garantit que toutes les clientes et tous les clients bénéficient d'un traitement adapté et impartial. Le respect du secret bancaire et la protection des données sont des principes fondamentaux, soutenus par des outils de sécurité renforcés pour défendre la confidentialité et les intérêts de la clientèle.
- 3. L'accès aux financements :** La BCF fournit des informations claires sur les conditions, les taux et les frais liés aux crédits. Elle explique de manière simple les étapes à suivre pour obtenir un financement, permettant ainsi à chacune et à chacun de prendre des décisions en toute connaissance de cause. La Banque connaît les besoins et les particularités de chaque secteur économique et encourage les initiatives régionales.

4. La protection des données et de l'information : La BCF protège les données de ses client-e-s au moyen de systèmes et de procédures robustes, tels que l'hébergement sécurisé, le cryptage, l'utilisation de mots de passe complexes, l'authentification forte, les pare-feux et le principe des « quatre yeux » pour les opérations sensibles. L'accès aux données est strictement contrôlé et les opérations critiques sont validées par deux personnes. La Banque effectue régulièrement des analyses de risques (cybersécurité, accès non autorisés, erreurs humaines, etc.) et met en place des plans d'action ainsi que des solutions techniques et organisationnelles pour renforcer la sécurité et protéger les intérêts de ses client-e-s. Elle accorde également une attention particulière aux personnes rencontrant des difficultés dans l'utilisation des outils numériques, en leur proposant formations et accompagnement dédiés.

5. L'impact environnemental des financements : Avant d'accorder un financement ou de réaliser un investissement, la BCF analyse soigneusement les risques et les impacts environnementaux (consommation d'énergie, émissions de CO₂, etc.). Elle utilise des outils de calcul spécifiques pour évaluer la performance énergétique des bâtiments, contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte écologique des projets financés.

La publication de cette politique globale renforce de manière significative le positionnement ESG de la BCF et clarifie ses intentions pour l'avenir. La Banque dispose ainsi d'une ligne directrice pour fixer des objectifs quantitatifs, établir un plan de transition concret et mettre en œuvre des mesures réalistes et efficaces.

L'engagement ESG, au cœur des préoccupations de la BCF, répond aux attentes de ses client-e-s et aux exigences de la société actuelle.



Dominique Jordan Perrin
Membre et responsable ESG
du Conseil d'administration



François Briguet
Responsable Stratégique/
ESG/Transformation

Les points forts du développement durable à la BCF



Placements responsables

En tant que membre de l'Association suisse des banquiers (ASB), la BCF s'engage à appliquer les Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune, conformément aux exigences prévues à l'issue des délais transitoires en vigueur (cf. p. 32).



Formation

En 2024, 20 apprenti-e-s ainsi que 5 stagiaires étaient employés à la BCF. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont participé au programme de formation interne. En misant sur la formation continue, la Banque assure un niveau élevé de compétence et de professionnalisme (cf. p. 40).



Financement de l'efficacité énergétique

Depuis 2021, la BCF propose les produits « Hypothèque Eco » et « Hypothèque Eco Rénovation » afin de promouvoir le respect des normes énergétiques actuelles (cf. p. 31). En tant que membre de l'Association suisse des banquiers (ASB), la BCF s'engage également à appliquer les Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. En 2024, la BCF a participé de manière volontaire au Test Climatique Pacta permettant ainsi d'évaluer la consommation de son portefeuille hypothécaire et son portefeuille d'actions mondiales et obligations d'entreprises. Les résultats du test montrent que les émissions du portefeuille hypothécaire de la BCF sont globalement plus faibles que la moyenne des autres banques participantes.



Investissements à impacts

La BCF investit dans les projets de Carbon Fri et obtient ainsi son label. En tant que membre fondatrice de la Fondation Carbon Fri, elle soutient activement les initiatives en faveur de la protection de l'environnement, contribuant ainsi à la préservation des emplois dans le canton de Fribourg (cf. p. 46-47).



Égalité

La BCF offre des modèles et des horaires de travail modernes et flexibles. Les postes sont mis au concours aussi bien à temps partiel qu'à plein temps. Le certificat « Fair-ON-Pay Advanced », confirmé en 2024, atteste que la BCF offre un salaire égal pour un travail égal, indépendamment du genre (cf. p. 36).



Sponsoring, travaux et commandes aux PME

En 2024, la BCF a contribué à hauteur de 4,2 millions de francs au développement de la culture, du sport et de la formation. Par ailleurs, elle a investi 13,4 millions de francs à des travaux et commandes auprès des PME du canton de Fribourg (cf. p. 42).

Une Banque primée pour son engagement ESG



Carbon Fri

La BCF a obtenu deux labels Carbon Fri, certifiés par Climate Services, une organisation accréditée garantissant la conformité aux normes ISO. La première certification atteste que le bilan CO₂ de la BCF a été établi conformément à la norme ISO 14064-1, démontrant que la Banque dispose d'une politique climatique et d'un plan de mesures visant à réduire ses émissions de CO₂. La deuxième certification, portant sur la Banque en ligne, répond à la norme ISO 14044 et confirme que l'ensemble du cycle de vie du produit est pris en compte dans le calcul des émissions de CO₂.



Or Fairtrade ou traçable

Le label Fairtrade Max Havelaar est utilisé pour les lingots de 1 à 20 grammes. Il garantit une meilleure protection des personnes et de l'environnement dans l'exploitation artisanale de l'or. Pour les lingots de plus de 20 grammes, la désignation « traçable » est utilisée, assurant la traçabilité et offrant ainsi une preuve de l'origine de l'or.



Fair-ON-Pay Advanced

En 2024, la BCF a obtenu le certificat SGS « Fair-ON-Pay Advanced », délivré par Comp-ON SA, société experte et certifiée en analyse salariale. Ce certificat distingue la BCF en tant qu'employeur équitable et souligne son engagement durable pour l'égalité salariale. Il atteste que la Banque répond aux exigences de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg).



Hydro

Depuis 2019, la BCF est certifiée Hydro par Groupe E SA, attestant que le 100% de sa consommation d'énergie provient de sources renouvelables et d'installations locales. Ce choix d'énergie verte contribue à la préservation des ressources naturelles et constitue un engagement significatif en faveur de la protection du climat.



Prestations IT

L'ensemble des prestations IT de la BCF sont externalisées auprès de Swisscom (Suisse) SA, élue en 2020 entreprise la plus durable au monde dans le secteur des télécommunications par le magazine World Finance. www.swisscom.ch/fr/about/durabilite.html



Papier certifié FSC

La BCF utilise exclusivement du papier certifié FSC à 100%. Grâce aux e-documents, elle permet à sa clientèle de renoncer aux envois papier, contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte écologique.

La BCF au service du canton

La BCF joue un rôle clé dans le développement du canton de Fribourg, en soutenant activement son tissu économique. Une PME sur deux et un tiers des Fribourgeoises et des Fribourgeois entretiennent une relation bancaire avec la BCF, qui accompagne également le canton et les communes dans l'accomplissement de leurs missions publiques.

Depuis sa fondation en 1892, la BCF est au service de la population fribourgeoise et contribue activement à l'essor de la région. Fidèle à son mandat de proximité, elle a progressivement développé tous les services d'une banque universelle. Sa clientèle est aujourd'hui très diversifiée : particuliers, PME, grandes entreprises, administrations et institutions bénéficient de solutions personnalisées.

La BCF a son siège à Fribourg et dispose d'un réseau de 27 succursales, dont une en ligne. Avec un total de bilan de 28,7 milliards de francs, elle est l'établissement bancaire leader du canton. Sa croissance continue depuis plus de 30 ans repose sur des bases solides : les compétences, l'engagement et l'efficacité de 548 collaboratrices et collaborateurs (458 emplois à plein temps).

L'engagement de la BCF dépasse la seule sphère économique. Depuis de nombreuses années, elle intègre les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa stratégie globale. Cette orientation responsable se traduit par une gouvernance rigoureuse et une politique d'affaires alignée sur les principes du développement durable. La stratégie, définie conjointement par la Direction générale et le Conseil d'administration, vise la création de valeur à long terme, en privilégiant la stabilité plutôt que le profit immédiat. Les risques sociétaux et environnementaux sont systématiquement pris en compte dans la gestion de la Banque, afin d'anticiper leurs impacts potentiels sur son développement.

En tant qu'acteur engagé, la BCF soutient également de nombreux projets à portée sociale, culturelle ou écologique, que ce soit à l'interne ou en partenariat avec sa clientèle et ses partenaires. Profondément ancrée dans le canton, la BCF joue un rôle clé en tant que pourvoyeur d'emplois et de places d'apprentissage. Elle privilégie également, dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux, renforçant ainsi son engagement envers l'économie régionale.

Dialoguer en toute transparence

Grâce à des échanges réguliers et approfondis avec ses parties prenantes, la BCF est en mesure d'identifier les exigences auxquelles elle doit répondre, de suivre les tendances émergentes et de définir ses points forts ainsi que ses opportunités d'amélioration. La Banque intègre dans sa réflexion l'ensemble des acteurs et actrices qui contribuent à la création de valeur ou qui exercent une influence sur ses activités. Les autorités et les médias sont informés en priorité par le biais de communiqués de presse, de publications et de rapports réglementaires.

Avec les clientes et clients

La proximité et la qualité des relations personnelles que la BCF entretient avec ses client-e-s constituent un fondement essentiel de son modèle. La fréquence et l'intensité des échanges sont adaptées aux besoins spécifiques de chaque segment de clientèle et à la nature des relations établies.

Pour accéder aux services de la Banque, les personnes ont le choix entre différents canaux (guichets physiques, bancomats, e-banking, mobile banking). Par ailleurs, la BCF organise régulièrement des événements dans tout le canton afin de favoriser l'échange avec ses parties prenantes régionales. Des enquêtes de satisfaction et des études de marché sont également menées afin d'évaluer et d'améliorer en continu la qualité des prestations offertes.

Avec les collaboratrices et les collaborateurs

Des enquêtes de satisfaction sont régulièrement menées auprès des collaboratrices et des collaborateurs de la BCF. Les idées et suggestions issues de ces enquêtes sont ensuite discutées et analysées par le Conseil des jeunes (CDJ), composé de collaboratrices et de collaborateurs âgés de 25 à 35 ans. Les propositions retenues sont soumises à la Direction générale, qui en prend connaissance et évalue leur potentiel de développement. Cette démarche stimule l'esprit d'initiative et d'entreprise au sein des équipes.

Avec l'État de Fribourg

Un dialogue régulier et institutionnalisé est établi avec l'État de Fribourg sur des thèmes économiques, écologiques et sociaux. Des réunions régulières sont organisées avec la Déléguée du développement durable de l'État.

Avec les fournisseurs et les partenaires

Les fournisseurs et partenaires sont évalués selon des critères d'approvisionnement dans le cadre des appels d'offres et des soumissions. Un dialogue sur les enjeux ESG est initié avec chaque partenaire, afin de construire une relation de confiance et identifier des synergies en vue d'un engagement commun.

Avec les externes

La BCF collabore activement avec les banques cantonales romandes et voisines, telles que la BEKB, la BCVs, la BCV, la BCGE, la BCN et la BCJ. En tant que membre fondatrice de Carbon Fri, la BCF travaille avec la Fondation depuis sa création.

Les valeurs de la BCF

La BCF crée un climat de confiance et répond aux besoins de ses client-e-s de manière responsable, en accord avec ses valeurs :

La confiance

La cliente et le client sont au cœur des préoccupations de la BCF. En tant que partenaire de confiance, la Banque privilégie des relations transparentes, directes et constructives.

La compétence

La BCF s'appuie sur des collaboratrices et des collaborateurs qualifiés et engagés. Elle encourage leur formation continue afin de développer en permanence leurs compétences.

L'efficacité

L'efficacité constitue un pilier central de l'action de la BCF, que ce soit dans ses relations avec la clientèle, dans ses produits, ses processus ou son organisation interne. Sa structure de gouvernance et ses processus opérationnels favorisent des prises de décision rapides et pertinentes.

L'engagement ESG

Les activités de la BCF sont basées sur les principes du développement durable qui intègrent les dimensions écologiques, sociales et économiques. La Banque veille à appliquer les principes de bonne gouvernance et à ancrer durablement la responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie.

Une gouvernance qui définit clairement les rôles

Grâce à une gestion d'entreprise à la fois performante et responsable, la BCF contribue activement au développement du canton de Fribourg tout en veillant à la préservation de ses ressources. Ses principes de gouvernance, présentés dans le Rapport de gestion, expliquent la manière dont la Banque est dirigée, administrée et contrôlée dans le respect des meilleures pratiques.

Sur le plan organisationnel, la BCF repose sur une structure de gouvernance claire, composée d'un Conseil d'administration, d'une Direction générale, d'un Comité d'audit et des risques ainsi que d'un Comité de rémunération et de nomination.

Les modalités d'élection des membres du Conseil d'administration, la durée de leur mandat ainsi que leurs compétences sont définies par la Loi du 22 novembre 1988 sur la Banque Cantonale de Fribourg (LBCF). La composition du Conseil d'administration, tout comme les parcours professionnels, les formations et les autres mandats de ses membres – y compris ceux de sa présidence – sont publiés sur le site internet de la BCF et dans le Rapport de gestion. Les compétences attribuées au Conseil d'administration ainsi qu'à ses comités spécialisés sont précisément définies et rendues accessibles au public. Le processus de nomination et de sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé est également formalisé et publié, garantissant transparence et rigueur institutionnelle.

Loi sur la BCF

La BCF est une personne morale de droit public distincte de l'État, régie par la Loi du 22 novembre 1988 sur la Banque Cantonale de Fribourg (LBCF). Elle bénéficie de la garantie de l'État, selon l'article 3 de la LBCF qui prévoit que l'État garantit les engagements financiers de la Banque. En couverture de cette garantie, la BCF verse chaque année à l'État une indemnité qui tient compte des risques et des résultats de la Banque.

La stratégie de la BCF est élaborée conjointement par la Direction générale et le Conseil d'administration, puis formellement validée par ce dernier. Un séminaire annuel dédié au Conseil d'administration permet d'approfondir les enjeux stratégiques et les axes de développement prioritaires de la Banque. En complément, une auto-évaluation annuelle de la performance du plus haut organe de gouvernance est menée, afin de renforcer la transparence et l'efficacité de sa mission de pilotage.

Le Comité d'audit et des risques veille à la gestion rigoureuse et à la maîtrise des risques de la Banque. Les points d'attention majeurs sont transmis à la Direction générale ainsi qu'au Conseil d'administration, afin d'assurer une prise de décision éclairée et réactive.

Les engagements économiques, environnementaux et sociaux (ESG) de la BCF sont clairement définis et intégrés dans sa stratégie globale. Les parties prenantes (client-e-s, collaboratrices et collaborateurs, fournisseurs, représentant-e-s de l'État et de la société civile) sont informées de manière transparente des processus de reporting liés à ces engagements.

La gouvernance ESG de la BCF repose sur des responsabilités clairement établies :

- **Le Conseil d'administration** définit la stratégie ESG de la Banque. Depuis septembre 2023, M^{me} Dominique Jordan Perrin y occupe le rôle de référente ESG. Elle assure à ce titre le suivi de la gestion des risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- **La Direction générale** est en charge de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie ESG. Elle conçoit des modèles économiques durables et pilote les plans d'action. M. François Briguet, membre de la Direction générale élargie, est responsable du groupe de travail ESG et assure la cohérence des initiatives au sein de l'organisation.

Sandra Galliker, nouvelle responsable RSE



La Direction générale a nommé Sandra Galliker au poste de Responsable RSE à compter du 1^{er} avril 2025. Dans ce rôle stratégique, elle sera chargée de piloter le groupe de travail ESG, de superviser l'analyse des risques

ESG et d'assurer le suivi des évolutions réglementaires. Elle représentera également la Banque au sein de différentes commissions externes.



Pièce moulée pour le traitement de l'eau potable

Une charte pour définir l'avenir

Charte de développement durable 2024 – 2027

Investir pour l'avenir



 **Banque Cantonale
de Fribourg**

Soutenue par son Conseil d'administration, la Direction générale de la BCF assume la responsabilité opérationnelle des mesures économiques, sociales et écologiques. Dans la Charte de développement durable, elle définit des objectifs spécifiques, évalue leur réalisation, engage des mesures subséquentes et veille à une présentation transparente des performances de la Banque en matière de développement durable.

La [Charte de développement durable 2024-2027](#) établit des principes et des objectifs relatifs aux produits et aux prestations de la Banque, à sa responsabilité sociétale ainsi qu'à son engagement en faveur de l'environnement. Elle indique également comment la BCF contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

Un groupe de travail dédié à l'ESG

Pour développer ses activités en matière d'ESG et mettre en œuvre des actions concrètes, la Direction générale de la BCF a créé un groupe de travail (GT ESG) en 2003. Depuis le 1^{er} avril 2025, le GT ESG est conduit par la nouvelle responsable RSE de la BCF.

Les membres du GT ESG représentent divers domaines au sein de la Banque: Assistantat du Conseil d'administration; Communication; Credit Risk Management; Finances; Immobilier et logistique; IT et canaux digitaux; Juridique, risques et compliance; Marketing et engagement social; Produits et prestations; Ressources humaines.

Chaque membre est intégré dans des sous-groupes correspondant aux domaines mentionnés dans le Rapport de développement durable, à savoir: Produits et prestations durables; La BCF en tant qu'employeur; Engagement social; Écologie d'entreprise et protection du climat.

Le GT ESG se réunit régulièrement, au moins une fois par mois. Pour des dossiers spécifiques, des groupes de travail ad hoc sont constitués par le responsable ESG, qui organise ces sessions dans les plus brefs délais.

Au besoin, des projets parallèles sont lancés pour garantir un rythme optimal dans l'atteinte des objectifs fixés. Dans ces cas, une organisation adaptée est mise en place, en fonction des compétences requises, et implique toutes les parties prenantes internes et externes nécessaires.

Le GT ESG : de gauche à droite, debout : Lukas Jeitziner, analyste crédits - Gilles Bersier, responsable support digital - Christine Carrard, responsable communication - Julien Yerly, responsable Investment office - Tanguy Meyer, conseiller juridique - Luc Jacquat, membre de la direction générale en charge des finances - Patrick Betticher, responsable des ressources humaines - Erika Decorges, assistante de direction - Adrian Züllig, analyste financier. De gauche à droite, assis : Patrick Neuhaus, responsable immobilier et logistique - François Briguet, responsable ESG - Sandra Galliker, cheffe de projets senior - Alain Pauli, responsable Credit Risk Management - Laetitia Schaller, responsable marketing



Prioriser les objectifs pour la société et l'environnement

Le GT ESG hiérarchise les priorités des actions à mettre en œuvre en tenant compte des parties prenantes impliquées dans les modèles économiques des activités de la BCF. A cette fin, il prend en considération deux dimensions d'analyse, afin de répondre aux exigences de la *Global Reporting Initiative* (GRI) :

- la **matérialité financière**, qui évalue l'impact des enjeux environnementaux et sociétaux sur la performance économique de l'entreprise.
- la **matérialité d'impact**, qui examine l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société.

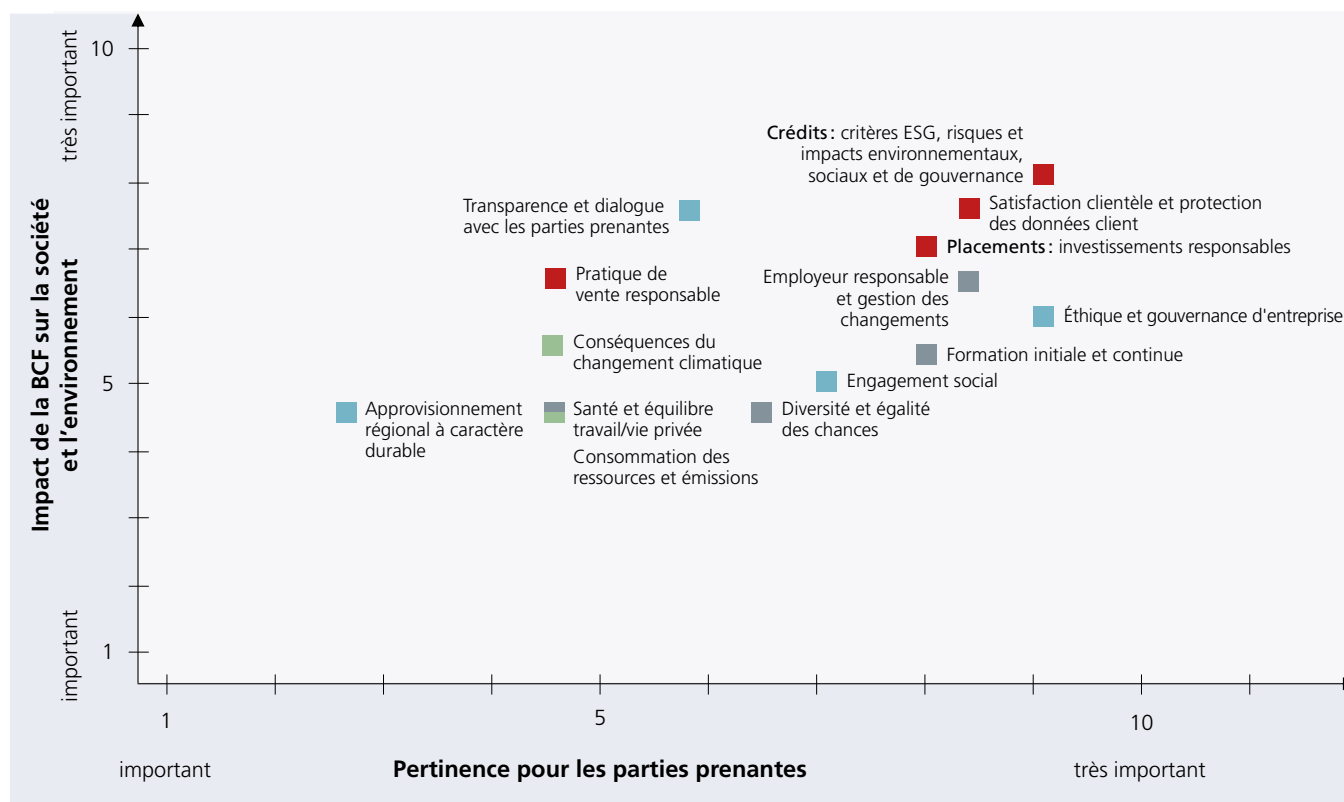
Ces deux dimensions sont croisées pour élaborer la matrice de double matérialité. L'axe horizontal reflète l'importance des enjeux pour les parties prenantes, tandis que l'axe vertical indique l'ampleur de l'impact économique, social et environnemental du modèle d'affaires de la BCF.

Parmi les éléments à prendre en compte dans cette matrice de double matérialité figurent notamment les deux directives de l'Association suisse des banquiers (ASB), à savoir :

- les Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments ;
- les Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune.

Ces deux directives transversales à l'organisation soulignent l'importance des matérialités dans les domaines du conseil, de la formation et des données, et permettent de définir des indicateurs.

Matrice de matérialité



En 2024, la BCF a poursuivi ses efforts de mise en œuvre de ces directives afin d'assurer une mise en conformité, avec les délais transitoires contraignants, tels que fixés par l'ASB. Dans cette optique, la Banque a collaboré avec de nouvelles parties prenantes et fait appel à des prestataires externes spécialisés dans les domaines de l'immobilier et des placements. Parallèlement, les conseillères et conseillers ont poursuivi leur formation sur les enjeux ESG spécifiques à l'immobilier et aux placements, dans le but de fournir des services de conseil à la clientèle conformes aux directives de l'ASB.

La villa de la famille Meuwly à Pringy a été entièrement conçue pour tirer le meilleur parti de l'énergie solaire. Grâce à l'isolation thermique du toit et des murs, à un éclairage LED et des appareils électroménagers de classe A+, cette maison en bois affiche une consommation annuelle de seulement 6'800 kWh. Son installation photovoltaïque de 24 kW produit quant à elle 23'500 kWh par an. Cet excédent solaire suffirait à alimenter onze véhicules électriques, chacun parcourant jusqu'à 12'000 km par an, sans émettre de CO₂.



S'engager pour des objectifs durables

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030, adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ils définissent les jalons écologiques, sociaux et de gouvernance à atteindre d'ici 2030. Les entreprises jouent un rôle clé dans la réalisation de ces objectifs. Consciente de ses responsabilités, la BCF a posé les bases nécessaires pour aligner de manière optimale sa gestion du développement durable et son cœur de métier avec les ODD.

La BCF adhère pleinement aux ODD définis par les Nations Unies, les considérant comme essentiels pour promouvoir un développement durable à l'échelle mondiale.

Afin de cibler efficacement les actions, le groupe de travail dédié à l'ESG (GT ESG) a identifié les ODD sur lesquels le modèle d'affaires de la Banque peut exercer une réelle influence. La BCF met ainsi l'accent sur huit ODD : Bonne santé et bien-être (3), Éducation de qualité (4), Égalité entre les sexes (5), Énergie propre et d'un coût abordable (7), Travail décent et croissance économique (8), Industrie, innovation et infrastructure (9), Consommation et production responsables (12) et Mesures relatives à la lutte contre le réchauffement climatique (13).

Agir concrètement pour atteindre les ODD



Notre contribution aux ODD

ODD	Description	Objectifs de la BCF
 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	Permettre à toutes et tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de toutes et tous, à tout âge.	- Défendre les droits des collaboratrices et des collaborateurs, promouvoir la sécurité et la santé sur le lieu de travail et assurer la protection de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs. - Mettre en place des processus avec des dispositifs d'assistance dédiés en cas de problèmes (La Clinique du travail). - Soutenir la vie associative, sportive et culturelle cantonale.
 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	Assurer l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.	- Assurer, en tant que banque formatrice, un accès à une formation de qualité pour améliorer le niveau de qualification des jeunes et les sensibiliser au thème du développement durable. - Investir dans le développement professionnel de nos collaboratrices et de nos collaborateurs et améliorer leur employabilité grâce à nos offres de formation continue.
 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles.	- Proposer des modèles de travail et des horaires flexibles, en encourageant le temps partiel à tous les échelons hiérarchiques, en favorisant l'égalité des chances lors de l'attribution de rôles de conduite, en relevant de manière ciblée la part des femmes parmi les cadres et en garantissant l'égalité des salaires, pour contribuer à l'égalité de traitement entre femmes et hommes et à l'augmentation du taux d'activité des femmes.
 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	Garantir l'accès de toutes et tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.	- Proposer différents produits durables : • Hypothèque Eco • Hypothèque Eco Rénovation - Mettre en place une offre de placements ESG. - Acheter de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelable. - Certifier nos services en ligne ISO 14044. - Améliorer constamment notre efficacité énergétique en collaboration avec Climate Services, entreprise de conseil en quantification et planification de CO₂.
 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour toutes et tous.	- Être un partenaire privilégié des entreprises et des particuliers dans le canton. - Contribuer à la croissance de notre espace économique, grâce à notre approvisionnement régional et à la promotion des PME. - Proposer aux PME des prestations dans les domaines des finances et du conseil ainsi que divers autres services (création d'entreprise, financement de la croissance, règlement de la succession) pour contribuer à la productivité et à l'innovation dans notre zone d'activité. - Offrir un accès non discriminatoire à nos prestations de services financiers. - Offrir un réseau bancaire adapté. - Améliorer l'accès aux produits et aux services à travers les canaux digitaux. - Mettre en place et élargir la gamme de produits à caractère durable. - Accompagner la clientèle tout au long de sa vie. - Garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes en situation de handicap, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à toutes et tous et encourager l'innovation.	- Investir au prorata de nos émissions de CO₂ dans la fondation Carbon Fri qui assure des actions concrètes à impacts de réduction des émissions des GES. - Encourager l'innovation en identifiant les entreprises se distinguant dans la durabilité. - Automatiser et simplifier les processus pour notre clientèle.
 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Établir des modes de consommation et de production durables.	- Faire en sorte que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs disposent des informations et connaissances nécessaires concernant le développement durable. - Tenir compte de critères écologiques et sociaux dans nos pratiques d'achat et communiquer de manière transparente notre performance en matière de développement durable pour contribuer à une prise de conscience écologique. - Favoriser, grâce à des campagnes et à des manifestations ciblées, le dialogue sur la consommation responsable.
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.	- Réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par nos activités. - Améliorer l'efficacité énergétique de nos immeubles, réduire la consommation des ressources, diminuer les déchets liés aux activités. - Utiliser de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelables. - Mettre en place une politique de crédit qui inclut les critères d'exclusion en matière de prise de risque de crédit et en rapport avec les risques et les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance, envers les contreparties dont l'activité principale correspond à un secteur non durable. - Récolter les préférences ESG de l'ensemble des mandats de gestion et de conseils de notre clientèle afin d'améliorer le bilan global des portefeuilles en accord avec notre politique de placement.

L'ESG, un axe stratégique pour la BCF

En 2024, la BCF a élaboré son plan stratégique triennal pour la période 2025-2027. Ce processus participatif a mobilisé l'ensemble des parties prenantes internes, sous la conduite de la Direction générale, qui a défini cinq axes stratégiques majeurs. L'un de ces axes est spécifiquement dédié à la durabilité.

Intitulé « Renforcer notre positionnement ESG », cet axe vise à affirmer le rôle de la BCF en matière de durabilité en s'appuyant sur l'engagement suivant :

« Nous renforçons notre positionnement ESG et assurons une gestion rigoureuse des risques qui y sont directement ou indirectement liés. »

Pour garantir la mise en œuvre et la portée de cet engagement, deux ambassadeurs ESG ont été désignés avec pour missions de :

- Donner une visibilité concrète à cet axe stratégique ;
- Assurer son intégration à tous les niveaux de l'organisation ;
- Mettre en lumière son importance ainsi que sa transversalité dans l'ensemble des décisions de la Banque.

Le premier ambassadeur est M. François Briguet, responsable ESG et membre de la Direction générale élargie. Il coordonne le groupe de travail ESG transversal et pilote la mise en œuvre des initiatives ESG à l'échelle de l'établissement.

Le deuxième ambassadeur est M^e Christophe Mettler, responsable de la division Juridique, risques et compliance, et membre de la Direction générale. Il agit en tant que sponsor principal sur les aspects réglementaires, la [Politique de durabilité](#), ainsi que la supervision des engagements ESG. Il veille également à l'évaluation et à la gestion globale des risques, y compris ceux spécifiquement liés aux enjeux ESG.

Ce renforcement stratégique s'inscrit pleinement dans la vision d'ensemble validée par le Conseil d'administration, au sein duquel Mme Dominique Jordan assume le rôle de référente ESG, consolidant ainsi la cohérence de l'approche à tous les niveaux de gouvernance.

Des objectifs clairs et des initiatives concrètes

Comme mentionné dans le message des présidents, la démarche de la BCF repose sur un principe de pragmatisme. L'élaboration de notre plan d'actions ESG s'est articulé autour des étapes suivantes :

1. Identification des défis stratégiques ESG
2. Définition des objectifs ESG à long terme
3. Mise en place des initiatives stratégiques associées

Défis stratégiques

La BCF a identifié cinq défis prioritaires à relever dans le cadre de sa stratégie ESG :

- Prévenir l'éco-blanchiment (*greenwashing*) : éviter toute communication trompeuse relative aux engagements ESG, qu'il s'agisse de déclarations non vérifiées, de pratiques internes incohérentes ou de produits présentés à tort comme durables.
- Renforcer la transparence : assurer une information claire et conforme aux standards afin de garantir l'accès aux financements sur les marchés et auprès des investisseurs institutionnels.
- Surveiller les risques financiers liés à la nature : mettre en place une surveillance renforcée du portefeuille de crédits exposé aux risques climatiques, conformément au cadre réglementaire y relatif.
- Gérer les risques de transition : accompagner l'économie cantonale dans sa transformation en atténuant les risques associés aux évolutions réglementaires et technologiques liées à la transition énergétique.
- Mesurer l'empreinte carbone : obtenir des données fiables et actualisées sur les émissions de CO₂ des projets financés, afin de mieux hiérarchiser les actions à fort impact environnemental.

Objectifs stratégiques

Pour répondre à ces défis, la BCF s'est fixé les objectifs suivants :

- Lutter contre l'éco-blanchiment (*greenwashing*) : adopter des engagements ESG spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes, temporellement définis (SMART). Promouvoir une approche cohérente et factuelle à tous les niveaux de la Banque ;
- Garantir l'accès aux financements : fournir des informations fiables aux investisseurs, conformes aux exigences des marchés en matière de durabilité ;
- Gérer efficacement les risques physiques : intégrer l'analyse des risques climatiques dans le processus de crédit (checklists, cartographies, stress tests) et mettre en œuvre des mesures préventives adaptées ;
- Réduire les risques de transition : aligner les portefeuilles d'actifs sur les objectifs climatiques et les exigences réglementaires. Vérifier régulièrement la Politique de Crédit et surveiller les expositions à risque ;
- Améliorer le conseil en financements et la qualité des données : renforcer l'accompagnement de la clientèle dans la transition énergétique, améliorer la collecte des données relatives aux bâtiments, favoriser l'interopérabilité des systèmes internes et experts, et exploiter ces données pour orienter les actions.

Initiatives stratégiques

Chaque initiative stratégique ESG de la BCF s'inscrit dans une démarche rigoureuse, articulée autour de quatre piliers :

1. Définition de l'action à entreprendre
2. Identification du risque ESG visé
3. Mise en place de mécanismes de contrôle assurant la traçabilité, la transparence et la documentation des actions menées
4. Mise en œuvre d'un système de suivi pour évaluer l'efficacité, la portée et la pérennité des mesures

Ce cadre méthodologique doit permettre une mise en œuvre cohérente, mesurable et durable des engagements ESG.

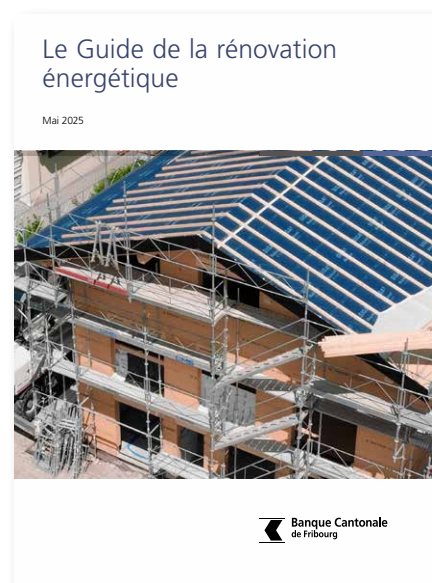
Mesures concrètes

Concrètement, plusieurs actions sont planifiées afin de renforcer l'intégration des enjeux ESG dans les activités de crédit :

- Élargissement de la collecte de données ESG à l'ensemble du portefeuille de crédits existant
- Création d'un [guide de la rénovation](#), destiné à fournir un soutien structuré aux client-e-s et aux conseillers/ères
- Analyse et mise en place d'un outil dédié à la collecte de données ESG pour les crédits aux PME
- Développement d'une offre standardisée intégrant les critères ESG, notamment dans le cadre des marchés publics
- Définition d'objectifs quantitatifs mesurables à atteindre par les conseillères et conseillers

Concernant les activités de placement, les mesures suivantes seront mises en œuvre afin d'intégrer les aspects ESG dans la gestion de patrimoine :

- Définition d'objectifs quantitatifs clairs et mesurables pour les conseillères et conseillers en matière d'intégration ESG.



Réduire les risques en lien avec l'ESG

Dans le cadre de sa stratégie ESG, la BCF doit prendre en considération des risques spécifiques qui peuvent avoir un impact significatif sur sa réputation et ses performances financières. Ces risques se déclinent en trois catégories principales :

- **le risque d'éco-blanchiment (*greenwashing*)** qui concerne les informations ou déclarations trompeuses que la Banque pourrait émettre en lien avec les principes ESG. Ce risque inclut des pratiques internes inadéquates ou non appliquées, des produits non ESG ou encore des lacunes dans le processus de conseil ;
- **le risque physique**, lié aux effets financiers du changement climatique. Ces effets peuvent être directs, par exemple des dommages causés aux biens immobiliers ou une baisse de productivité, ou indirects, comme la perturbation des chaînes d'approvisionnement. Les risques climatiques physiques sont qualifiés d'aigus quand ils découlent d'événements extrêmes (sécheresses, inondations, tempêtes) et de chroniques lorsqu'ils résultent de changements graduels (hausse des températures, glissement de terrain, inondation, etc.) ;
- **le risque de transition**, associé à l'adaptation de la Banque à une économie décarbonée. Une transition mal maîtrisée impactera négativement les risques de marché, de réputation, technologiques, politiques et juridiques.

Les trois risques ESG pour la BCF sont intégrés dans la gestion des risques globaux de la Banque et font partie intégrante du service de contrôle interne suivi par la Direction générale et le Conseil d'administration. Le niveau de risque ESG est qualifié de faible à moyen actuellement.

Risque d'éco-blanchiment (*greenwashing*)

À la BCF, le risque d'éco-blanchiment (*greenwashing*) est actuellement considéré comme faible, malgré le durcissement progressif des critères imposés par les agences de notation ESG. Cette pression croissante comporte le risque sous-jacent de voir les entreprises surévaluer leurs efforts en matière d'ESG pour obtenir une meilleure notation. La BCF adopte une approche rigoureuse et transparente, reposant sur une gouvernance solide et des processus décisionnels clairement définis, garantissant l'implication de toutes les parties prenantes responsables de la mise en œuvre des mesures ESG.

Enfin, le renforcement du cadre légal et réglementaire (directives ASB, Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI), Ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques) réduit considérablement le risque d'éco-blanchiment (*greenwashing*). Les écarts sont directement sanctionnés par une baisse de la notation des agences de rating qui exigent des indicateurs de performances et d'impact chiffrés et transparents.

A ce jour, la BCF a fait preuve d'une grande prudence dans ses annonces, s'assurant toujours de disposer de preuves factuelles et chiffrées avant toute publication.

Toutes les mesures annoncées en 2024 concernent des actions en cours ou planifiées, avec un budget spécifique alloué. Cela garantit que seuls des engagements réalistes et réalisables sont communiqués, évitant ainsi toute promesse qui ne pourrait être tenue.

Risque physique

Au regard du niveau de risque inhérent faible, la Banque n'a pas pris de mesures spécifiques en l'état. La situation est réévaluée périodiquement. Aucune mesure n'est pour l'instant prévue à court terme.

Risque de transition

La Banque s'est mise en conformité avec les deux directives de l'ASB qui sont obligatoires et contraignantes pour l'ensemble des banques membres de l'ASB. En définissant ses politiques de placements et de crédits, elle s'est assurée la base nécessaire pour agir de manière positive sur le risque de marché. Néanmoins, elle doit réévaluer annuellement ses ambitions à travers ses objectifs édictés dans sa Charte de développement durable afin de mesurer l'impact réel de ses actions.

La Banque doit également anticiper les évolutions des réglementations et des bonnes pratiques ESG, et documenter ses initiatives dans ses rapports de développement durable et de gestion, offrant ainsi une transparence maximale aux investisseurs.

Les autres risques (marché, corruption, blanchiment, fraude, etc.) font partie intégrante de la gestion des risques globaux de la Banque et ne sont pas développés dans le présent rapport.

La nouvelle politique de placement a été mise en place dès le 1^{er} janvier 2024 et toutes les préférences ESG des client-e-s ont été récoltées depuis cette date.

Consciente que tout changement de culture d'entreprise nécessite un engagement soutenu et une motivation à long terme, la BCF a adopté une approche pragmatique afin que les actions entreprises génèrent un impact tangible. Il est essentiel pour la BCF de donner du sens à ses collaboratrices et collaborateurs, afin qu'ils puissent offrir des conseils éclairés

et adaptés aux besoins spécifiques de chaque client-e. L'objectif est d'accompagner l'ensemble des parties prenantes dans la transition climatique.

Ce processus est soutenu par le Conseil d'administration et la Direction générale de la Banque qui veillent à la mise à disposition des ressources humaines et financières nécessaires. En outre, chaque conseillère et conseiller bénéficie d'une formation continue afin d'atteindre les objectifs exigés par la double matérialité.

Avec l'Hypothèque Eco de la BCF, la famille Meuwly a trouvé un produit en adéquation avec son engagement environnemental. Elle a ainsi réalisé son rêve : construire une maison à énergie positive. En optant pour le bois, une isolation performante des parois et de la toiture, ainsi que l'utilisation d'énergies renouvelables pour le chauffage et l'eau chaude, leur villa affiche un bilan énergétique exemplaire. Elle produit 3,5 fois plus d'électricité qu'elle n'en consomme et réinjecte le surplus dans le réseau.



Politique de durabilité

En tant qu'institution bancaire responsable, la BCF répond non seulement aux exigences légales et réglementaires, mais s'engage également à mettre en œuvre ses propres politiques en matière d'ESG. En 2024, elle a ainsi développé sa [Politique de durabilité](#) contenant les principaux chapitres sur l'éthique des affaires, la protection du client, la protection des données et des informations, l'accès au financement et l'impact environnemental des financements.

En adoptant une telle approche, la BCF s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises, visant à concilier performance économique et impact positif sur la société et l'environnement.

Respecter les normes légales

La BCF reconnaît les normes internationales en matière de droits humains et adhère pleinement aux valeurs et aspirations qu'elles véhiculent. Elle place la protection de l'intégrité de ses collaboratrices et collaborateurs au cœur de ses préoccupations. Les directives du personnel interdisent toute forme de discrimination, qu'elle soit directe ou indirecte. Les responsables hiérarchiques doivent veiller, dans le cadre de leur domaine de compétences, à une ambiance saine et propice au travail, libre de toute forme de harcèlement.

Un canal interne de communication est mis à la disposition des collaboratrices et collaborateurs pour signaler toute atteinte à la personnalité ou toute irrégularité, telles que des infractions aux lois, aux règlements ou aux directives.

Le Règlement du personnel et les directives du personnel font partie intégrante des contrats de travail. Ils incluent des règles de conduite à suivre en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur atteste par écrit avoir pris connaissance de ces directives et s'engage à les respecter. Ces thématiques sont également abordées lors de la journée d'introduction des nouvelles collaboratrices et des nouveaux collaborateurs, ainsi que dans le cadre de formations continues.

De manière plus générale, la BCF investit des moyens importants pour mener de manière efficace la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Elle se conforme également aux exigences relatives à la fiscalité. Les client-e-s sont responsables du respect des dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables, notamment celles relatives à l'obligation de déclaration fiscale et du paiement de l'impôt. Les client-e-s relèvent la Banque de toute responsabilité en la matière.

Garantir la conformité

La conformité et le respect des règles déontologiques sont des valeurs fondamentales de la BCF. En tant qu'institution bancaire responsable, la BCF place la loyauté, l'intégrité et l'éthique professionnelle au cœur de ses relations avec ses parties prenantes. Agir en conformité signifie inscrire l'ensemble des actions de la Banque dans le respect rigoureux des dispositions applicables aux activités bancaires et financières. Cela inclut les lois et règlements en vigueur, les normes professionnelles et déontologiques, ainsi que les directives internes. L'application stricte de ces principes est à la fois un devoir envers la clientèle et un fondement essentiel de la réputation et de la fiabilité de la BCF.

Toutes les réclamations émanant de la clientèle sont centralisées au sein de la Division Juridique, risques et compliance. Celle-ci en assure le traitement et les rapporte, en fonction de leur nature et leur gravité, aux instances compétentes: la Direction générale, le Conseil d'administration ou, le cas échéant, à l'Ombudsman des banques suisses.

En cas de questions ou de réclamations spécifiques concernant des opérations bancaires et financières effectuées par la Banque, les client-e-s ont la possibilité de s'adresser à un médiateur neutre: l'Ombudsman des banques suisses. Ce dernier agit en tant qu'instance d'information et de médiation, sans pouvoir juridictionnel, pour les client-e-s des instituts membres de l'ASB. Plus d'informations sont disponibles sous: <https://bankingombudsman.ch/fr/>.

Lutter contre la fraude fiscale

Afin de lutter contre la fraude fiscale, la BCF applique les différentes réglementations liées à l'échange automatique de renseignements fiscaux. Cela inclut notamment la norme de l'OCDE sur l'Échange automatique de renseignements (EAR) et l'Accord FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) conclu entre la Suisse et les États-Unis.

Ces dispositifs permettent aux autorités fiscales des États partenaires d'obtenir des informations financières concernant les comptes et avoirs détenus à l'étranger par leurs contribuables. En Suisse, leur mise en œuvre repose sur deux bases légales principales: la Loi fédérale sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale (LEAR) et la loi FATCA.

Ces obligations s'appliquent aussi bien aux personnes physiques qu'aux personnes morales. Les données des client-e-s –y compris les informations sur leur patrimoine– ne sont transmises que si la Suisse a conclu un accord bilatéral avec l'État concerné.

La liste actualisée des États partenaires avec lesquels la Suisse applique l'EAR est consultable sur le site de la BCF ainsi que sur celui du Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI), qui fournit également des informations détaillées sur les modalités de l'échange automatique de renseignements.

Agir contre le blanchiment d'argent

La BCF a mis en place des mesures strictes pour prévenir toute forme de corruption au sein de l'établissement. A ce titre, sa réglementation interne interdit formellement l'acceptation d'argent, de cadeaux ou de tout autre avantage, que ce soit de manière directe ou indirecte, en lien avec l'activité professionnelle. Seuls les présents d'usage, dont la valeur commerciale est jugée modeste et définie dans la réglementation interne, sont tolérés.

La BCF est assujettie à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et répond ainsi à toutes les exigences du secteur financier. Elle dispose d'une Division Juridique, risques et compliance, dont les missions s'inscrivent dans le cadre de la Circulaire FINMA 2017/1 « Gouvernance d'entreprise – banques », en particulier les responsabilités relevant de la deuxième ligne de défense. Ce dispositif garantit la séparation des fonctions de contrôle ainsi qu'une indépendance dans la prise de décisions. La division est composée de cinq unités structurelles dont l'unité Compliance, chargée de veiller à la conformité aux prescriptions légales, réglementaires et internes, ainsi qu'au respect des normes et règles déontologiques en vigueur sur le marché concerné.

La fonction Compliance est également responsable de l'évaluation annuelle des risques de compliance, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Sur cette base, elle élabore un plan d'action axé sur le risque. Elle met en place les directives qui ont pour but de définir les règles de comportement et d'organisation nécessaire pour assurer une prévention efficace.

Une directive dédiée applicable à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs concrétise les bonnes pratiques et les règles destinées à prévenir les risques liés au blanchiment de capitaux au sein de la Banque. Dès leur entrée en fonction, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs reçoivent une formation obligatoire sur les prescriptions en vigueur relatives à la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent ainsi qu'au financement du terrorisme.

La Banque est également auditée chaque année pour garantir l'adéquation de ses processus avec le cadre légal et réglementaire.

www.bcf.ch/fr/la-bcf/propos-de-nous/informations-juridiques

Protéger les données personnelles

La protection des données personnelles est primordiale pour la BCF. La Banque s'engage à appliquer avec rigueur la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) qui, conjointement avec le secret bancaire, protège les client-e-s contre tout accès non autorisé à leurs données personnelles. Elle a mis en place des principes de gouvernance ainsi que des mesures techniques, organisationnelles et infrastructurelles destinées à assurer un haut niveau de sécurité des données.

La Banque procède au traitement des données de ses client-e-s et partenaires d'affaires notamment pour remplir ses obligations contractuelles, légales et réglementaires, ainsi que dans le cadre de la poursuite de ses intérêts légitimes, comme le développement et la consolidation des relations d'affaires.

Afin de satisfaire aux obligations mentionnées ci-avant, la BCF peut externaliser certaines prestations de services à des tiers, notamment dans le domaine de l'informatique ou de l'ad-

ministration. Ces tiers sont contractuellement tenus de protéger la confidentialité et la sécurité des données. En outre, la Banque met en place les mesures raisonnablement nécessaires afin de sécuriser les transferts de données à des tiers. Ces tiers ne peuvent eux-mêmes recourir à des sous-traitants, qu'à condition que la Banque ait donné son accord.

Le/la client-e dispose notamment des droits suivants, sous réserve des restrictions légales applicables :

- Droit d'accès à ses données personnelles, ainsi qu'aux informations relatives aux modalités de leur traitement par la Banque ;
- Droit de rectification de ses données lorsqu'elles sont inexacts ou incomplètes ;
- Droit de révocation de son consentement à tout moment ;
- Droit à la portabilité, c'est-à-dire de demander, dans les limites prévues par la loi, la restitution des données fournies à la Banque ou leur transfert à un tiers ;
- Droit à la limitation du traitement de ses données, notamment en s'opposant à leur utilisation à des fins de marketing ;

Marie Meuwly, avec ses filles Adèle et Charlotte, dans leur maison écologique qui a reçu le Prix Solaire Suisse en 2020.



- Droit à l'effacement, lorsque les données ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées, sous réserve des durées de conservation applicables.

La BCF conserve les données personnelles aussi longtemps que cela est nécessaire pour remplir ses obligations légales et contractuelles. Aussi, en règle générale, les documents sont détruits dix ans après la cessation de la relation d'affaires ou après la fin de la transaction.

En interne, l'obligation de confidentialité, notamment le respect du secret bancaire, est formellement inscrite dans les contrats de travail, le Règlement du personnel ainsi que dans diverses directives internes. Les collaboratrices et collaborateurs de la Banque sont régulièrement sensibilisés à l'importance du respect de ces règles, notamment au travers de formations internes.

Les informations détaillées relatives au traitement des données personnelles et aux droits des client-e-s figurent dans la « [Déclaration relative à la protection des données personnelles](#) » disponible sur le site internet de la Banque. La clientèle est également informée des dispositions en matière de protection des données dans les [Conditions générales et règlements de la BCF](#), les [conditions d'utilisation du site internet](#), les [conditions d'utilisation de Mobile Banking](#), les [conditions d'utilisation de One](#), les [conditions d'utilisation de l'assistant financier](#) ainsi que les [conditions d'utilisation de Twint](#).

Garantir la sécurité des données

Toutes les données personnelles et données sensibles sont protégées par un système de sécurité de plusieurs niveaux. Ainsi, tous les espaces non publics de la Banque sont protégés par un système de contrôle d'accès et seules les personnes dûment autorisées y ont accès.

De même, l'accès aux systèmes informatiques de la BCF ne peut se faire qu'à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe personnels propres à chaque collaboratrice et collaborateur. Chaque ordinateur individuel est protégé par un mot de passe personnel.

L'accès aux données n'est autorisé que pour les collaboratrices et collaborateurs de la Banque ou des personnes dûment mandatées et respecte le principe de n'avoir l'information que si elle est nécessaire « *Need to know* ».

Concernant plus spécifiquement la cybersécurité, la robustesse du dispositif est régulièrement évaluée, et des tests sont menés afin d'en vérifier la résistance face aux cybermenaces. L'infrastructure informatique de la BCF est intégralement externalisée auprès de Swisscom (Suisse) SA, qui applique sa propre norme de sécurité, l'ITSLB (IT Security Level Basic). Cette norme repose sur les meilleures pratiques reconnues dans les domaines techniques, organisationnels et infrastructurels.

L'approche de sécurité de Swisscom couvre l'ensemble des couches informatiques utilisées par la BCF, à savoir : les applications, les bases de données, les services, le stockage, les postes de travail, les réseaux et les serveurs. À chaque niveau, Swisscom garantit une sécurité optimale en assurant une gestion rigoureuse des configurations, des systèmes de protection, des identités et des accès, ainsi que des processus de contrôle et de reporting.

Conditions générales et règlements

Les client-e-s de la BCF peuvent consulter en ligne les [Conditions générales et règlements de la Banque](#), ainsi que divers documents et informations utiles, notamment :

- la [brochure de l'association suisse des banquiers \(ASB\) « Risques inhérents au commerce d'instruments financiers »](#) destinée à fournir des informations générales sur les principaux services financiers ainsi que sur les risques inhérents au commerce d'instruments financiers ;
- la description des services financiers offerts par la BCF ainsi que les dispositions mises en place dans le cadre de la protection des investisseurs ;
- une [notice informative](#) concernant les commissions et les rétrocessions, précisant la portée de l'article 31 des Conditions générales de la Banque Cantonale de Fribourg.

Miser sur des produits et des prestations ESG

La BCF privilégie les relations de partenariat durables. Dans ce but, elle propose des prestations qui apportent une plus-value à sa clientèle et à l'économie. La Banque s'engage à assurer une satisfaction à long terme grâce à un accompagnement personnalisé, un conseil transparent et professionnel, ainsi que des produits compréhensibles, présentés dans un langage clair et accessible.

La BCF offre des services fiables d'une qualité irréprochable, à des prix raisonnables. Elle accorde une grande importance à un processus de conseil structuré, clair et rigoureux, garantissant un accompagnement professionnel à chaque étape. La clientèle est pleinement informée, de manière détaillée, des risques potentiels liés aux produits et services proposés.

Les produits de placement sont classés en fonction de leur niveau de complexité. Seul-e-s les conseillères et les conseillers certifiés pour la catégorie de placement concernée sont habilités à les proposer à la clientèle. La BCF publie en toute transparence l'ensemble de ses tarifs forfaitaires, tant pour ses mandats de gestion que pour ses mandats de conseil.

La BCF sensibilise l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs, parmi lesquelles ses conseillères et ses conseillers financiers, aux principes éthiques, à la protection financière des client-e-s ainsi qu'aux enjeux du développement durable.

La BCF s'appuie sur des dispositifs de surveillance performants pour le suivi des relations d'affaires, des transactions ainsi que pour le respect des sanctions économiques en vigueur. Elle accorde une importance particulière à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et veille à sensibiliser l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs à ces enjeux. Les collaboratrices et collaborateurs sont tenus de prendre connaissance des documents de référence relatifs à ces thématiques et de confirmer leur engagement au moyen d'une déclaration signée. Des formations régulières, tant internes qu'externes, sont dispensées. Pour certaines fonctions, ces formations incluent des tests de connaissances afin de garantir un niveau d'expertise adéquat.

La BCF n'établit pas de relations d'affaires avec des personnes domiciliées à l'étranger qui ne possèdent aucun lien avec l'espace économique de la Banque.

En pratiquant une politique salariale mesurée, la BCF veille à éviter toute forme d'incitation inappropriée. Ainsi, la rémunération variable ne repose pas uniquement sur des objectifs commerciaux quantitatifs, mais prend également en compte des critères qualitatifs, tels que le respect des valeurs éthiques, la qualité du conseil prodigué, le degré d'intégration des enjeux ESG dans l'activité ainsi que la satisfaction de la clientèle.

Un service de qualité pour la clientèle

Fiables, engagés, compétents et à l'écoute : c'est ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs de la BCF doivent être perçus par la clientèle. La Banque accorde une grande importance au service et à la proximité. Les objectifs stratégiques de la BCF indiquent ce que les client-e-s sont en droit d'attendre de leur Banque.

La BCF sonde régulièrement la satisfaction de sa clientèle en réalisant des études de marché. La qualité des services est aussi vérifiée lors de visites mystères (*mystery shopping*). Dans ce cadre, des client-e-s tests se présentent aux guichets ou formulent des demandes à la Banque par téléphone ou par courriel. La BCF dispose également d'un système de réclamations pour recueillir et gérer les réactions de sa clientèle.

Ces outils sont précieux pour garder un regard critique sur les services et les processus dans l'objectif de les améliorer continuellement. Les collaboratrices et collaborateurs disposent en outre d'une boîte à idées, gérée par un groupe de collaboratrices et de collaborateurs âgés de 20 à 35 ans, le Conseil des jeunes de la BCF, qui permet de soumettre des propositions en vue d'améliorer les relations avec les client-e-s.

La gestion de la qualité constitue une priorité pour la BCF : elle est soumise à des contrôles réguliers et continuellement améliorée. Toutes les analyses effectuées confirment l'efficacité des systèmes de gestion ainsi que la qualité élevée de leur mise en œuvre au sein de la Banque.



La maison de la famille Meuwly est équipée d'une toiture couverte de panneaux photovoltaïques, soit une surface de 158 m² pour une puissance totale de 23,75 kW. Cette installation permet de produire plus de trois fois la consommation annuelle du foyer. L'énergie produite couvre ainsi largement les besoins de la pompe à chaleur, du ménage et des véhicules électriques de la famille. Le surplus est réinjecté dans le réseau, faisant de cette habitation une maison à énergie positive. Ce projet a été rendu possible grâce à l'Hypothèque Eco de la BCF.

Proposer des crédits responsables

Par sa politique responsable d'octroi de crédits, la BCF joue un rôle déterminant dans la prospérité de son espace économique et une chaîne d'approvisionnement stable. Les opérations de crédit jouent un rôle important dans le modèle d'affaires de la BCF. Géographiquement, elles sont principalement axées sur le canton de Fribourg et sur les régions limitrophes.

La Banque concentre ses activités sur les particuliers, les petites et moyennes entreprises (PME) et les corporations de droit public. L'octroi de crédits va de pair, à la BCF, avec l'intégrité, le respect de principes éthiques ainsi que les critères de développement durable.

En 2021, la BCF a lancé deux nouveaux produits hypothécaires, l'« Hypothèque Eco » et l'« Hypothèque Eco Rénovation », qui s'adressent aux propriétaires respectant certaines normes énergétiques lors de l'achat ou de la construction d'un bien immobilier, ainsi que lors de la rénovation ou de l'agrandissement d'un immeuble d'habitation, locatif, commercial, artisanal ou industriel. En plus d'un conseil personnalisé dès le premier contact avec la BCF, les client-e-s bénéficient d'un rabais sur le taux fixe à moyen et long terme. Les conditions d'octroi sont les suivantes :

Produit « Hypothèque Eco »

- Rabais de 0,5% sur les taux d'intérêt fixe de 5 à 10 ans, 15 ans et 20 ans sur max. CHF 500'000.– pour les immeubles d'habitation et sur max. CHF 1'000'000.– pour les immeubles locatifs, commerciaux, artisanaux ou industriels ;

- Nouvelle construction / Consolidation d'un crédit de construction: certificat Minergie, Minergie P ou A; certificat CECB global A; label SNBS ;
- Achat d'un immeuble existant: certificat Minergie, Minergie P ou A; certificat CECB global A, B ou C; label SNBS.

Produit « Hypothèque Eco Rénovation »

- Rabais de 0,5% sur les taux d'intérêt fixe de 5 à 10 ans sur max. CHF 250'000.– pour les immeubles d'habitation et sur max. CHF 500'000.– pour les immeubles locatifs, commerciaux, artisanaux ou industriels ;
- Rénovation : certificat Minergie, Minergie P ou A; certificat CECB global A, B ou C ; label SNBS ; assainissement prévu dans le Programme bâtiments de la Confédération et des cantons.

Ces deux produits « Hypothèque Eco » et « Hypothèque Eco Rénovation » ont été développés par la BCF dans la volonté de sensibiliser ses client-e-s aux enjeux environnementaux et de les encourager à s'impliquer activement dans la réduction de leur impact écologique. Les avantages de ces produits sont décrits sur notre site www.bcf.ch :

Hypothèque Eco :

<https://www.bcf.ch/fr/prives/hypotheques-et-credit/hypotheques/hypothèque-eco>

Hypothèque Eco Rénovation :

<https://www.bcf.ch/fr/prives/hypotheques-et-credit/hypotheques/hypothèque-eco-renovation>

Appliquer les directives de l'ASB

Depuis 2023, la BCF, en tant que membre de l'Association suisses des banquiers (ASB), applique les « Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments » publiées par l'ASB en 2022. Ces dernières sont contraignantes pour la Banque et ont pour objectif d'accompagner la réflexion des client-e-s dans la préservation de la valeur à long terme de leur bâtiment à financer, en agissant sur son efficacité énergétique. La Banque a intégré ces éléments dans le conseil en matière de financement hypothécaire de maisons individuelles ou de maisons de vacances.

La BCF informe les client-e-s sur les aides à la rénovation des bâtiments auxquelles ils peuvent prétendre et, pour des conseils spécifiques, ils les adressent à des services spécialisés indépendants. Elle s'assure également que les conseillères et conseillers à la clientèle bénéficient de formations continues régulières sur la préservation de la valeur des immeubles à long terme ainsi que sur l'efficacité énergétique des bâtiments.

Un calculateur de rénovation en ligne

Depuis fin 2023, la BCF met gratuitement à disposition de sa clientèle sur son site internet « www.bcf.ch » le [calculateur de rénovation et d'émission de CO₂](#) développé par Wüest Partner AG. Cet outil interactif et intégré apporte une réelle plus-value au conseil en financement hypothécaire. Il permet en effet d'évaluer et d'estimer les coûts, d'agender dans le temps les rénovations à prévoir et de calculer la durabilité des maisons individuelles, des appartements en copropriété et des investissements immobiliers. Ce calculateur permet d'estimer le moment optimal pour la rénovation et les futurs coûts de rénovation par élément de construction. Depuis début 2024, l'application permet en outre d'obtenir un aperçu des subventions en relation avec la rénovation énergétique d'un bien immobilier.

Test Climatique PACTA 2024

Dans le cadre de son engagement continu envers le développement durable, la BCF a choisi de participer volontairement à l'édition 2024 du Test Climatique PACTA (*Paris Agreement Capital Transition Assessment*). Ce test, soutenu par la Confédération, l'Association suisse des banquiers (ASB) et l'Union des Banques Cantonales suisses (UBCS), permet de vérifier dans quelle mesure les portefeuilles (actions mondiales, obligations d'entreprises et portefeuille de crédit) sont alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. La BCF a décidé

de participer aux trois modules du test : l'analyse quantitative des portefeuilles immobiliers et hypothécaires, l'analyse quantitative des investissements en actions et obligations, ainsi que l'analyse qualitative sur la stratégie climatique et les mesures pertinentes pour le climat.

L'édition 2024 a mis particulièrement l'accent sur l'immobilier et les hypothèques, en se concentrant sur la mesure de l'intensité des émissions de CO₂ des bâtiments en Suisse. Pour la BCF, les résultats du test sont réjouissants, lui permettant de se positionner sur le marché et de fixer des objectifs clairs en matière de réduction des émissions de CO₂. Ainsi, les émissions directes moyenne du portefeuille hypothécaire de la BCF au 31 décembre 2023 s'élèvent à 27,1 kg de CO₂ par m² par an. Cette valeur se situe en-dessous de la moyenne des autres banques participantes (29,3 kg de CO₂ par m² par an).

Au 31 décembre 2023, 46% du portefeuille hypothécaire de la BCF était chauffé de manière durable (moyenne des autres banques participantes 34%). Par ailleurs, 17% des surfaces de références énergétiques financées étaient équipées d'une installation solaire photovoltaïque, contre seulement 7% en moyenne pour les autres banques participantes.

Résultats du Test Climatique Pacta 2024 :
[Test Climatique Pacta 2024 Hypothécaire](#)
[Test Climatique Pacta 2024 Placements](#)

Evaluation du portefeuille hypothécaire

Parallèlement à sa participation au Test Climatique PACTA 2024, et pour la deuxième année consécutive, la BCF a confié l'évaluation des émissions de CO₂ de son portefeuille hypothécaire à Wüest Partner AG. Ce test a permis à la Banque d'obtenir une évaluation détaillée du portefeuille hypothécaire, non seulement au niveau des émissions, mais également au niveau de la qualité des données dans son ensemble, en particulier des données énergétiques. Ces informations constituent une base importante pour l'évaluation des risques de crédit et pour aborder avec les client-e-s la question de la préservation de la valeur à long terme et donc celle de l'efficacité énergétique des bâtiments. C'est la raison pour laquelle la Banque s'investit continuellement dans l'amélioration de la qualité des données.

Résultats de l'évaluation :
[Climate Impact Evaluation of Portfolio](#)

GRI	Produits et prestations	Unité	2024	2023	2022	2021	2020
Financement							
G4-FS8	Hypothèques Eco	mio de CHF	68,8	36,7	24,3	13,2	12,1
	Hypothèques Eco Rénovation	mio de CHF	43,9	40,4	37,8	23,6	7,5
	Prêts aux corporations de droit public (CDP)	mio de CHF	1'064,7	924	838,7	837,7	732,2
	Placement dans les fonds obligataires de la Confédération, des cantons et des communes	mio de CHF	519,0	493,4	418,9	473,3	517,0

Des placements pour renforcer l'ESG

En tant que prestataire de services financiers, la BCF peut exercer une certaine influence pour orienter l'utilisation des avoirs qui lui sont confiés vers des choix responsables, contribuant ainsi à réduire les impacts négatifs potentiels sur le développement durable. Consciente de cette responsabilité, la BCF promeut une gestion responsable des placements financiers, renforce en permanence les critères appliqués dans ce domaine et veille à leur transparence, notamment en intégrant les données MSCI sur l'ensemble des portefeuilles.

La BCF accroît année après année ses compétences et son engagement dans le domaine des placements responsables. L'investissement n'est plus analysé uniquement dans la perspective d'un rendement, mais également du point de vue de son impact environnemental et social. La BCF s'engage résolument dans cette direction afin de contribuer à un système financier mondial plus durable.

Grâce notamment à un partenariat avec la société MSCI, la BCF est en mesure de fournir aux client-e-s qui le souhaitent un rapport sur la durabilité d'un portefeuille de placements. De plus, MSCI assigne un rating de durabilité à tous les fonds de la gamme BCF / FKB.

Les fonds BCF ont obtenu généralement de bonnes notes au 31.12.2024: sur une échelle allant de AAA (meilleure note) à CCC (moins bonne note), les fonds «BCF / FKB (CH) Active Balanced», «BCF / FKB (CH) Active Yield», «BCF / FKB (CH) Active Dynamic» et «BCF / FKB (CH) Equity Switzerland» obtiennent chacun un rating de AA.

En tant que membre de l'Association suisse des banquiers (ASB), la BCF s'engage à appliquer les «Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en place-

ment et la gestion de fortune». Une version révisée de ces directives a été publiée par l'ASB en mai 2024, dans le but de consolider la position de la place financière suisse en matière de finance durable. Cette révision constitue une avancée significative, contribuant activement à la transition vers une économie plus responsable et durable.

L'application de ces directives permet de garantir un standard minimal uniforme pour l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement ainsi que dans la gestion de fortune. Les directives visent notamment à prévenir l'éco-blanchiment (*greenwashing*) dans le cadre des prestations de conseil en placement et de gestion de fortune fournies aux client-e-s.

Une sélection soigneuse permet d'assurer que les placements ESG proposés ciblent des entreprises respectant des critères éthiques stricts, fondés sur une performance économique solide, une compatibilité environnementale, une responsabilité sociale affirmée et une gouvernance transparente et robuste. La clientèle de la Banque a ainsi accès à un large éventail de placements ESG. L'approche de la BCF en matière de placements responsables est résumée dans le document «Prise en compte des préférences des clients en matière d'ESG». Ce document, régulièrement actualisé en fonction des évolutions de la pratique et de l'approche d'investissement de la BCF, présente de manière claire et synthétique les caractéristiques, les risques associés et les principes directeurs applicables aux investissements intégrant, à des degrés divers, les critères ESG.

En 2024, dans le cadre de la mise en œuvre des directives ASB pour l'ensemble des relations de sa clientèle existante, la BCF a récolté toutes les préférences ESG de l'ensemble de ses client-e-s.

Notre politique de placement: [Investir en soutenant le développement responsable \(bcf.ch\), incluant les préférences ESG](#).

GRI	Produits et prestations	Unité	2024	2023	2022	2021	2020
Gestion de fortune							
G4-FS8	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	nombre	49	32	32	22	2
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	mio de CHF	23,3	14,6	14,6	9	1,37
	Quote-part des mandats à caractère durable au total des mandats de gestion de fortune Clientèle privée (en terme de volume)	%	3,8	2,8	3,6	2,6	introduit
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle institutionnelle	nombre	5	5	-	-	-
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle institutionnelle	mio de CHF	623,4	572,8	-	-	-
	Quote-part des mandats à caractère durable au total des mandats de gestion de fortune Clientèle institutionnelle (en terme de volume)	%	45,8	46,6	-	-	-

Le marché de l'or sous la loupe

La BCF ne vend et n'achète que de l'or certifié Fairtrade ou traçable, à l'exception de ses anciens lingots. Elle répond ainsi à une forte demande émanant des institutions et des investisseurs privés.

Or Fairtrade

Le label Fairtrade Max Havelaar est utilisé pour les lingots de 1 à 20 grammes. Il garantit une meilleure protection des personnes et de l'environnement dans l'exploitation artisanale de l'or. En voici quelques exemples :

- développement commercial sur le long terme avec les mines ;
- prix minimum garanti ;
- prime Fairtrade de USD 2'000.– par kilo pour les mines en question ; ce revenu supplémentaire est investi dans des projets communautaires (écoles, approvisionnement en eau, centres médicaux, etc.) et permet l'amélioration des exploitations ;
- mesures de protection de la santé et des accidents (sécurité, formation, vêtements de protection, etc.) ;
- interdiction du travail forcé, travail abusif des enfants ou toute autre forme de discrimination.

Le code Fairtrade permet la traçabilité de l'or jusqu'à la mine. Plus d'informations sur www.maxhavelaar.ch

Or traçable

La désignation « traçable » est désormais utilisée pour les lingots d'un poids supérieur à 20 grammes et assure la traçabilité pour preuve de l'origine de l'or.

Chaîne logistique de l'or traçable :

- l'or provient d'une mine certifiée ;
- le marqueur ADN est pulvérisé sur l'or brut ;
- à la raffinerie, un test PCR est effectué sur l'or brut afin de détecter le marqueur. L'or est ensuite traité séparément ;
- les lingots d'or traçable sont pourvus d'un numéro de série unique et, le cas échéant, estampillé ;
- lors de la production des lingots, il n'y a pas de mélange avec de l'or non-traçable ;
- les informations d'origine sont saisies par la Banque Cantonale de Zürich ;
- le client bénéficie d'une transparence et d'une traçabilité complètes ;
- la prime prélevée par la raffinerie est utilisée pour soutenir des projets environnementaux et sociaux.

Objectifs 2024-2027

- Nous considérons le développement durable comme une composante essentielle du dialogue avec notre clientèle.
- Nous proposons des produits hypothécaires durables offrant des conditions de taux attractives aux client-e-s souhaitant construire, acquérir ou rénover un bien immobilier répondant aux normes énergétiques en vigueur.
- Nous fournissons à notre clientèle des services d'information et de conseil en matière de financement immobilier axés sur la préservation de la valeur à long terme des immeubles et les possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique de ces derniers (valorisation), conformément aux directives contraignantes en la matière de l'Association suisse des banquiers (ASB).
- Nous formons l'ensemble de nos conseillères et conseillers à la manière de préserver la valeur des immeubles à long terme et d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, ainsi que sur le financement des mesures correspondantes, conformément aux directives de l'ASB.
- Nous mettons à disposition de notre clientèle des outils de conseil en matière d'évaluation des coûts de rénovation, des émissions de CO₂ et de la durabilité des biens immobiliers. Nous intégrons autant que possible les aspects du développement durable dans nos analyses et décisions de financement et d'investissement, en particulier les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- Nous veillons à ce que nos placements financiers soient conformes à l'approche de la BCF en matière de développement durable.
- Nous formons toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sur les produits durables et l'investissement socialement responsable.
- Nous identifions les principaux impacts écologiques et sociaux de nos portefeuilles et de nos prestations et définissons des indicateurs de pilotage afin de renforcer la qualité de notre conseil.
- Nous étoffons notre offre de placement à caractère ESG dans le but d'augmenter le volume de portefeuilles incluant les préférences retenues par la cliente/le client.



Le **Prix IFF Sustainability**, soutenu par la BCF, a récompensé le projet innovant de ROMAG aquacare SA, basée à Guin. Sous la direction de Jules Graber (ci-dessus), l'entreprise a mis au point un système de surveillance continue de la qualité de l'eau, combinée à une production autonome d'électricité. A la croisée de la bioéconomie et de l'industrie 4.0, cette technologie assure une eau potable d'excellente qualité, même dans les zones les plus isolées, notamment dans les régions de montagne.

Un employeur responsable

Avec près de 550 collaboratrices et collaborateurs, la BCF est l'un des principaux employeurs du canton de Fribourg. L'effectif est en augmentation, et le taux de rotation reste bas (4,4%). Les charges de personnel se sont montées à 82,9 millions de francs en 2024; elles sont ainsi supérieures à celles de l'exercice précédent (81,4 millions de francs).

Avec sa politique d'affaires axée sur le long terme, la BCF offre des emplois sûrs dans une entreprise performante. La Banque motive ses collaboratrices et ses collaborateurs par une conduite attentive et des mesures de développement mises en œuvre à tous les échelons. Elle encourage l'esprit entrepreneurial en déléguant des responsabilités et en impliquant autant que possible ses équipes dans les décisions. Grâce à un dialogue direct et spontané et à une boîte à idées gérée par les jeunes collaboratrices et collaborateurs, la BCF favorise les échanges au sein de la Banque. La BCF offre, à tous les échelons hiérarchiques, des conditions de travail attractives, conciliables avec la vie de famille. Elle permet une retraite échelonnée, l'annualisation du temps de travail et accorde des congés non payés pour que ses collaboratrices et collaborateurs puissent se consacrer à des projets personnels et à des activités privées.

La BCF protège l'intégrité de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Elle lutte contre les préjugés, contre toute forme de discrimination dans l'environnement de travail et promeut la diversité des personnes. En 2024, aucun cas de discrimination n'a été identifié par la BCF.

La satisfaction des collaboratrices et des collaborateurs fait l'objet d'enquêtes périodiques, notamment lors de l'entretien de qualification qui évalue la satisfaction sur trois niveaux : individuel, équipe et Banque. La performance, les compétences et les besoins de formation de chaque collaboratrices et collaborateurs sont également évalués.

A la suite des mesures prises en 2024 en matière de mobilité douce, l'Agglomération Fribourg a confirmé que la BCF répond aux exigences d'un plan de mobilité. Grâce à ce dernier, les collaboratrices et collaborateurs obtiennent des avantages financiers sur des abonnements annuels Frimobil, dans le but de favoriser la mobilité douce et une meilleure qualité de vie.

Tous les mandats et activités accessoires extérieurs à la Banque doivent être déclarés afin d'éviter tout conflit d'intérêts. Des contrôles périodiques sont effectués dans le but

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2024	2023	2022	2021	2020
	Effectif						
2-7	Nombre d'employé-e-s (apprenti-e-s et auxiliaires compris)	nombre	548	532	489	474	474
	- dont nombre de femmes	nombre	290	288	269	263	266
	- dont nombre d'hommes	nombre	258	244	220	211	208
	Nombre d'employé-e-s (équivalent à plein temps)	postes	458	443	423,4	404,8	406,5
	- Nombre d'employé-e-s à temps partiel	nombre	137,2	136,7	125,4	122,8	113,5
	- Nombre d'employé-e-s à temps partiel en %	%	28,5	29,5	29,7	30,3	27,9
	Femmes cadres supérieures (dès niveau de fonction 5)	%	9,6	7,3*	4,9	3	3
	Femmes cadres (dès niveau de fonction 3)	%	17,1	14,2*	19,5	16,7	14,6
	Femmes dans l'ensemble du personnel	%	52,9	54,1	55	55,5	56,1
	Fluctuation (nette) au total	nombre	17	12	18	12	9
	Taux de fluctuation (net) au total	%	3,1	2,6	4,02	2,29	1,91
	Recrutement au total	nombre	62	67	41	23	28
	Taux de recrutement au total	%	7,85	14,8	9,59	5,27	6,51
	- Taux de recrutement de femmes	%	37,2	50,75	67,75	41,4	47,6
	- Taux de recrutement d'hommes	%	62,8	49,25	32,25	58,6	52,4

* Le regroupement des fonctions de niveau 3 et 5 explique les différences de l'allocation des femmes cadres.

d'identifier d'éventuels écarts de comportement des collaboratrices et des collaborateurs.

Dans ce contexte, la Banque vérifie régulièrement le respect des directives et règlements, par exemple en matière d'affaires d'initiés et de concurrence déloyale.

Une politique salariale équitable

La politique salariale de la BCF répond au principe « à travail égal, salaire égal ». En automne 2024, la BCF a reçu le certificat SGS « *Fair-ON-Pay Advanced* » confirmant le respect de l'égalité salariale entre femmes et hommes. Le certificat a une validité de quatre ans. Le modèle des fonctions de la BCF constitue la pierre angulaire de la mise en œuvre de l'égalité des salaires. Toutes les fonctions sont évaluées à une échelle uniforme et au moyen de critères objectifs.

La BCF favorise des équipes mixtes (genre et âge) capables d'élaborer des solutions plus créatives, plus viables et de meilleure qualité.

En 2024, les femmes représentaient 53% des effectifs de la Banque. La BCF s'est fixée pour objectif d'augmenter la quote-part des femmes occupant des fonctions à responsabilité.

La Banque s'engage résolument en faveur de l'égalité des chances et des conditions d'engagement équitables, en mettant au concours tous ses postes à l'interne et à l'externe. À temps partiel ou à temps plein, les collaboratrices et les collaborateurs bénéficient des mêmes conditions de travail accordées par l'employeur.

La BCF tient compte des besoins de ses collaboratrices et de ses collaborateurs en leur offrant des solutions sur mesure : elle encourage notamment le travail à temps partiel, en proposant systématiquement un choix de taux d'occupation pour les postes qu'elle publie.

La BCF favorise la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Ainsi, elle a réduit le nombre d'heures bloquées durant lesquelles la présence des collaboratrices et collaborateurs est obligatoire, permettant ainsi à ces dernières et à ces derniers de mieux conjuguer les heures de travail avec les obligations privées.

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2024	2023	2022	2021	2020
	Diversité et égalité des chances						
405-1	Femmes au Conseil d'administration	%	14,3	14,3	14,3	14,3	14,3
	Femmes à la Direction générale	%	16,6	16,6	16,6	16,6	20
	Femmes cadres supérieures (procuration ou procuration générale)	%	9,7	6,7	6,4	7,8	7,7
	Femmes cadres supérieures (dès niveau de fonction 3)	%	17,1	13,9	4,9	3	3
	Femmes cadres supérieures (mandataire comm., procuration ou procuration générale)	%	23,5	20,7	20,0	16,7	14,6
	Proportion de femmes sur l'ensemble de l'effectif	%	52,9	54,1	55,0	55,5	56,1
	Collaborateurs/trices âgés de moins de 19 ans	%	3,8	5,3	4,9	5,9	5,3
	Collaborateurs/trices âgés de 20 à 29 ans	%	17,0	16,7	16,6	16,0	17,0
	Collaborateurs/trices âgés de 30 à 39 ans	%	16,9	18,8	17,6	16,9	17,1
	Collaborateurs/trices âgés de 40 à 49 ans	%	19,7	21,6	21,7	22,2	21,9
	Collaborateurs/trices âgés de 50 à 59 ans	%	34,7	29,9	31,9	33,5	32,7
	Collaborateurs/trices âgés de plus de 60 ans	%	7,9	7,7	7,4	5,5	5,5

Assurer la santé et une vie équilibrée

La BCF prend des mesures préventives en matière de promotion de la santé et s’engage à réduire au minimum les risques de maladies professionnelles. L’ergonomie à la place de travail est une priorité : des tables de bureau à hauteur réglable permettant de travailler debout ont été mises à disposition des collaboratrices et des collaborateurs et des conseils en matière d’ergonomie ont été dispensés par une société spécialisée. Afin de prévenir les problèmes psychologiques, la BCF collabore avec la Clinique du travail qui, en cas de besoin, assure un suivi personnalisé des personnes qui manifestent des risques de surmenage ou qui sont victimes de mobbing.

Les collaboratrices et les collaborateurs bénéficient d’une excellente couverture en matière d’assurance professionnelle et non professionnelle. Des formations et des modules d’e-learning leur sont proposés pour leur transmettre les meilleures manières d’assurer leur sécurité et de préserver leur santé au travail. Chaque année, les collaboratrices et les collaborateurs doivent rafraîchir leurs connaissances en matière de sécurité au travers d’un ou plusieurs modules e-learning.

Les collaboratrices et les collaborateurs ayant des absences prolongées pour des raisons de maladie sont suivis individuellement.

Les personnes en contact avec la clientèle suivent régulièrement des formations sur l’attitude à adopter en cas d’agressions de tout genre.

Des défibrillateurs sont installés dans les étages du Siège et dans les succursales afin de prodiguer les premiers secours en cas d’urgence. Le personnel est formé, tous les deux ans, à l’utilisation de ces appareils et chaque étage du Siège de la Banque dispose d’un ou d’une responsable.

La BCF encourage son personnel à pratiquer une activité sportive. À titre d’exemple, elle offre l’inscription à la Kerzerslauf.

Régulièrement durant l’année, la Banque organise des événements de loisirs proposés aux collaboratrices et aux collaborateurs ainsi qu’à leurs familles.

La Banque accorde un congé maternité de 16 semaines ainsi qu’un congé paternité de deux semaines. En 2024, 6 collaboratrices ont bénéficié d’un congé maternité, toutes ont repris leur travail au terme du congé. Les collaboratrices et les collaborateurs peuvent accéder à des places financées par la BCF à la crèche de l’Université de Fribourg. La possibilité d’effectuer le travail à domicile favorise également la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

La BCF donne la possibilité aux conseillères et conseillers d’effectuer du job sharing, ce qui leur permet de mieux concilier vie privée et vie professionnelles tout en continuant à occuper une fonction à responsabilités.

La BCF donne aux collaboratrices et collaborateurs la possibilité d’effectuer un jour par semaine du travail à domicile afin de garantir une bonne cohésion dans les équipes et un bon équilibre travail/vie privée. Une directive décrit et définit les processus, les conditions et l’organisation du travail à domicile.

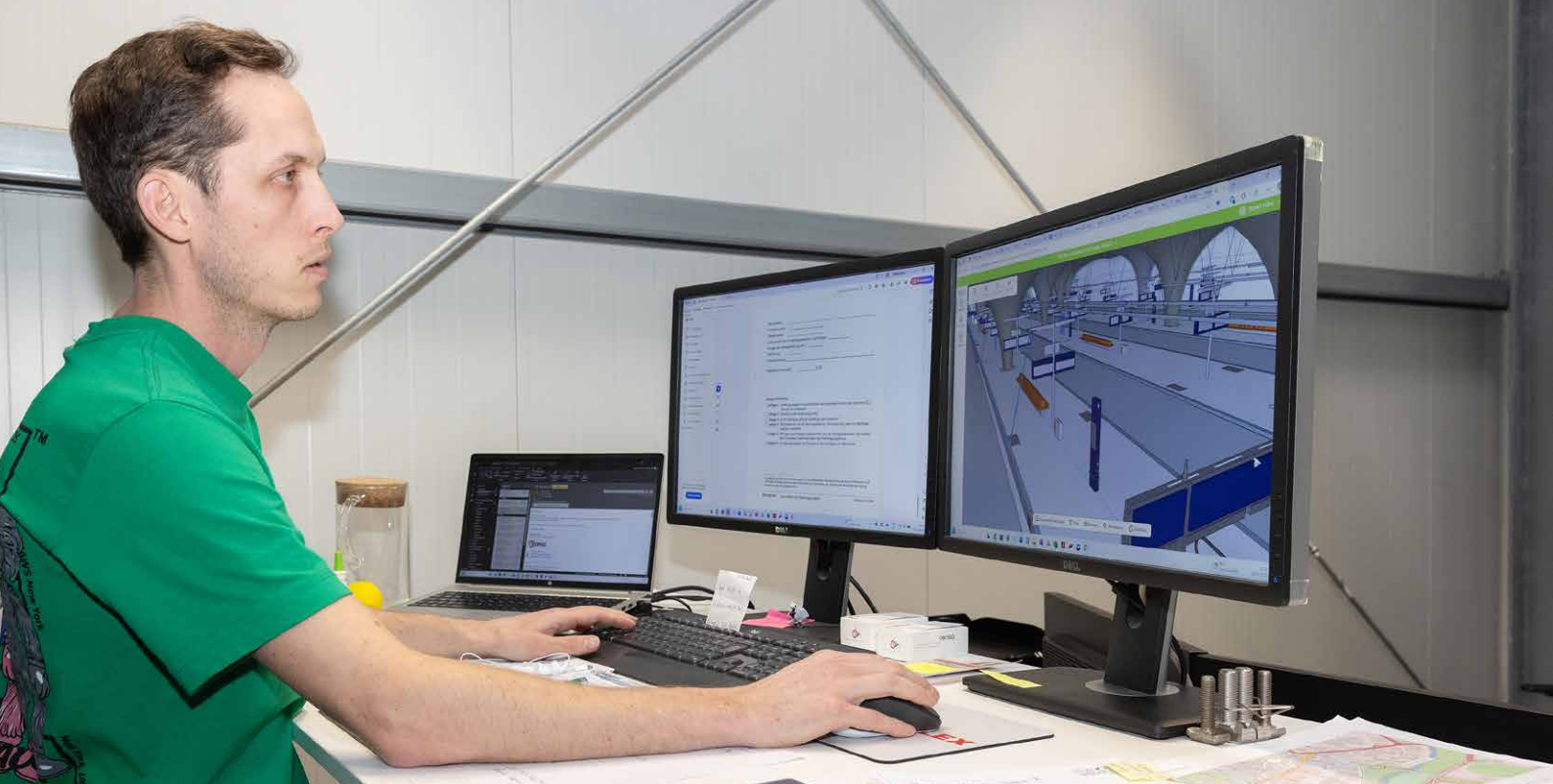
Lorsque les conditions de travail le permettent, les collaboratrices et les collaborateurs peuvent prendre un congé non payé de longue durée ou augmenter leur période de vacances en réduisant leur salaire.

En 2023, la BCF a augmenté de cinq à six le nombre de semaines de vacances pour les apprenti-e-s.

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2024	2023	2022	2021	2020
Maternité / paternité							
401-3	Collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité	nombre	6	7	5	7	8
	Taux de reprise du travail après un congé maternité	%	100	85	80	100	100
	Collaborateurs ayant bénéficié d'un congé paternité	nombre	11	5	3	5	8
Santé et sécurité au travail							
403-10	Jours d'absence par collaborateur/trice						
	- pour cause de maladie	nombre	6,45	4,37	6,4	5,7	3,97
	- pour cause d'accident	nombre	0,44	0,74	0,71	0,35	0,89



Travail de soudure chez ROMAG SA



En tant que responsable des technologies environnementales chez ROMAG SA, Robert Völke travaille sur un projet d'envergure pour la gare de Stuttgart.

La formation, un pilier essentiel

La formation est le fondement d'une entreprise dynamique. C'est pourquoi la BCF accorde une grande importance tant à la formation de base qu'au perfectionnement de ses collaboratrices et de ses collaborateurs à tous les échelons hiérarchiques. Elle forme également de nombreux apprenti-e-s ainsi que des stagiaires allround. En 2024, la BCF employait 20 apprenti-e-s et 5 stagiaires allround, soit 5% de l'effectif global. Les 6 apprenti-e-s et 3 stagiaires allround qui ont terminé leur formation en 2024 ont majoritairement décidé de poursuivre leur carrière à la BCF. Cette fidélisation constitue une réelle source de satisfaction pour la BCF, qui mise sur l'engagement et les compétences de la relève pour bâtir son avenir.

Former pour assurer la qualité

Les compétences des conseillères et des conseillers à la clientèle de la BCF font l'objet d'examens réguliers afin de garantir la qualité élevée du conseil et des prestations. En 2024,

la BCF comptait 136 conseillères et conseillers certifiés par Swiss Association for Quality (SAQ). Gage de qualité, ce certificat atteste que sa ou son titulaire dispose des compétences nécessaires et connaît les règles de conduite définies par sa profession. La BCF est devenue membre, en 2022, de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire (ISFB).

La BCF soutient ses collaboratrices et ses collaborateurs dans divers cursus de formation. Plus de 110 filières de formation sur les compétences clés liées aux fonctions principales de la Banque leur sont ainsi proposées. Les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs bénéficient d'un socle commun de cours et d'e-learning et, pour celles et ceux qui ne viennent pas du domaine, d'une formation bancaire de base (6 personnes en 2024). Les nouvelles et nouveaux responsables d'unités structurelles suivent la formation nécessaire pour obtenir le certificat de leadership de l'Association suisse pour la formation des cadres (ASFC).

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2024	2023	2022	2021	2020
	Formation initiale et continue						
402-2	Collaborateurs/trices ayant suivi une formation continue en cours d'emploi	nombre	548	501	465	450	425
404-1	Total des collaborateurs/trices en formation	nombre	548	532	489	474	474
	- dont apprenti-e-s	nombre	20	20	19	20	20
	- dont participant-e-s au programme de formation interne	nombre	523	501	465	450	425
	- dont stagiaires	nombre	5	6	5	4	4
	Formation initiale et continue interne par collaboratrices, au total	jours	4,2	4,3	4	3,8	2,25
	Montant réservé à la formation	en millier CHF	1'000	1'065	961	953	607

Progresser sans cesse

En misant sur la formation continue de ses collaboratrices et de ses collaborateurs, la Banque assure un niveau élevé de compétence et de professionnalisme. Cette démarche proactive lui permet non seulement de répondre aux exigences actuelles du secteur bancaire, mais aussi de se préparer à un avenir où les critères ESG seront pleinement intégrés à son offre de produits et de services.

En plus de la formation continue, la BCF soutient activement les collaboratrices et collaborateurs qui s'engagent dans une formation supérieure. En 2024, 8 personnes ont ainsi obtenu un diplôme, dont 2 diplômes postgrade, 4 Bachelors HES-SO et 2 brevets fédéraux.

Au 31 décembre 2024, 41 collaboratrices et collaborateurs étaient en cours de formation supérieure ou postgrade.

Développer le conseil en ESG

Initiée en 2023, la formation ESG auprès de nos collaboratrices et collaborateurs s'est poursuivie en 2024. De plus, un nouveau partenariat a été établi avec le Service de l'énergie de l'État de Fribourg, la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg ainsi que l'ECAB. L'objectif : renforcer les compétences de nos conseillères et conseillers bancaires en matière de rénovation énergétique afin d'accompagner toujours mieux notre clientèle dans la transition vers des bâtiments plus durables.

Depuis le début 2024, la Banque propose également une formation en ligne à ses collaboratrices et collaborateurs sous forme de modules e-learning, qui reprennent les thèmes abordés dans le cadre des formations en présentiel.

Soutenir le développement du personnel

Dans cette optique, la Banque propose 30 plans de relève, sous forme de programmes de développement, formations métier et formations transversales, spécifiquement conçus pour les talents de moins de 30 ans bénéficiant – ou en cours – d'une formation supérieure. Ces dispositifs visent à préparer la relève interne et à cultiver les compétences clés de demain.

Dans le cadre de la préparation à la retraite, la BCF propose aux collaboratrices et collaborateurs âgés de 55 ans et plus des programmes informatifs et interactifs. Des cours sur la planification financière et sur le droit successoral sont également offerts. Dès 60 ans, un accompagnement plus individualisé est mis en place. Il vise à nourrir la réflexion autour des projets de vie à la retraite, tout en abordant des thématiques clés telles que la santé, le bien-être et les organismes d'appui à disposition.

Une caisse de pension saine

Les collaboratrices et les collaborateurs de la BCF sont affiliés à la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg qui présente un taux de couverture de 116%. Les prestations de la BCF sont généreuses avec des contributions moyennes de 2,5 fois celles des collaboratrices et des collaborateurs. La prime à la performance est également soumise à la caisse de prévoyance.

En 2024, la BCF a mis à disposition des collaboratrices et collaborateurs une plateforme leur permettant en tout temps de déterminer les conditions de retraite et de faire des simulations.

Objectifs 2024-2027

- Nous mettons au concours tous les postes vacants, autant à l'interne qu'à l'externe.
- Nous poursuivons nos efforts pour augmenter de 5% la proportion de femmes dans les fonctions à responsabilité d'ici les trois prochaines années.
- Par le biais des apprentissages et stages allround, nous formons la relève qui constitue au minimum 5% de l'effectif de la Banque.
- Nous encourageons les jeunes à suivre une formation supérieure financée par la Banque.
- Nous encourageons nos collaboratrices et nos collaborateurs à suivre des formations continues et assurons leur employabilité en leur proposant un plan de développement.
- Nous garantissons une politique de rémunération équitable. Ce principe d'équité est vérifié régulièrement par l'institut externe « Comp-On ». L'écart salarial entre femmes et hommes ne doit pas dépasser 5%.
- Conscient de l'importance de la santé au travail, nous prenons des mesures dans le but de réduire le nombre de jours d'absence de nos collaboratrices et collaborateurs pour maladie ou accident. Le taux d'absentéisme ne devrait pas dépasser le seuil de 5%.
- Nous proposons des modèles de travail modernes (p. ex: job sharing). La flexibilité du taux d'occupation, la mobilité professionnelle pour les conseillères et les conseillers, la possibilité d'effectuer du travail à domicile contribuent à fidéliser les collaboratrices et collaborateurs. Le taux de rotation est maintenu bas (< 5%).

Une banque socialement engagée

La BCF se distingue par la proximité qu'elle entretient avec ses client-e-s et par son ancrage régional. Elle contribue au renforcement et au développement de l'espace économique ainsi que de la vie en société.

Partenaire privilégiée des entreprises locales, la Banque joue un rôle crucial dans la préservation des emplois et des places de formation dans le canton. Elle soutient les entreprises à chaque étape de leur évolution, en les accompagnant dans leurs projets de développement.

L'activité économique de la BCF vise à générer un effet positif durable en faveur de ses différentes parties prenantes. La BCF finance des communes, des entreprises publiques, des institutions publiques semi-privées, des organisations sociales ou d'utilité publique. De manière directe ou indirecte, ces prêts sont d'intérêt public et incluent une composante sociale.

En 2024, la BCF a pris part à l'étude sur le développement durable de l'Union des Banques Cantionales Suisses qui a mis en lumière la difficulté pour le grand public de faire le lien entre le développement durable et les banques cantonales. L'étude souligne également que les produits financiers ESG restaient encore peu connus et recommande aux banques cantonales de communiquer de manière plus concrète, en illustrant leurs actions avec des exemples clairs.

Dans cette perspective, le présent rapport ainsi que les publications de la Banque sur les réseaux sociaux s'inscrivent dans une démarche visant à améliorer la visibilité de ses actions. En 2024, la BCF a continué de renforcer sa présence sur les réseaux sociaux, notamment Instagram et LinkedIn, en utilisant ces plateformes pour mettre en avant son engagement social et environnemental.

Au cœur de la société fribourgeoise

Chaque année, la BCF soutient activement des projets et des événements sportifs et culturels à travers tout le canton. En s'engageant aux côtés de celles et ceux qui dynamisent la région et font rayonner Fribourg, la Banque contribue à l'enrichissement du vécu collectif pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Dans cette perspective, elle sponsorise de nombreux projets et événements culturels, sportifs et sociaux.

En 2024, la Banque a ainsi contribué à hauteur de 4,2 millions de francs au développement de la culture, du sport et de la formation. Ces partenariats sont conçus dans une logique de collaboration à long terme, généralement sur une durée de trois ans, renouvelable. Les associations partenaires bénéficient d'un apport fixe, assurant ainsi une stabilité et un soutien durable. La Banque a conclu plus de 100 partenariats, renforçant ainsi son image de marque tout en soutenant sa stratégie commerciale. Ces partenariats lui offrent également l'opportunité de maintenir un contact privilégié avec près d'un millier de clubs et sociétés affiliés aux différentes organisations faitières.

La BCF ne soutient pas les sportifs individuels, les sports motorisés et extrêmes, les sports violents ou les activités ayant un impact négatif sur l'environnement. Elle soutient exclusivement les projets et événements dont le bénéfice est destiné à être utilisé dans le canton de Fribourg.

La BCF entretient des partenariats avec l'Association fribourgeoise des jeunes musiciens, le BCF Elfic Fribourg et l'Association fribourgeoise de ski et de snowboard. Elle soutient également les associations et événements suivants : la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg, le Contingent des Grenadiers fribourgeois, Équilibre-Nuithonie, la Fédération fribourgeoise des chorales, la Fédération fribourgeoise des sports équestres, le Festival International de Films de Fribourg (FIFF), le Festival Murten Classics, Fribourg Natation, Fribourg Olympic Basket, FriUp, les Rencontres de folklore internationales (RFI), la Société cantonale des musiques fribourgeoises, le Team AFF-FFV, l'Université de Fribourg et Volley Düdingen. La BCF soutient également le club phare du canton, le HC Fribourg-Gottéron, qui joue ses matchs à domicile dans la BCF Arena.

En 2024, la BCF a soutenu un partenariat avec Fri-Son, la fondation Football is more FIM, La Tuile - Festival des Soupes, CCIF - Forum économique de la durabilité, Shell Eco-Marathon - HEAIFR, Hie va det - die Welt daheim in Freiburg, Sport handicap, le Festival des soupes Bulle, Bio Gmüstag Kerzers.

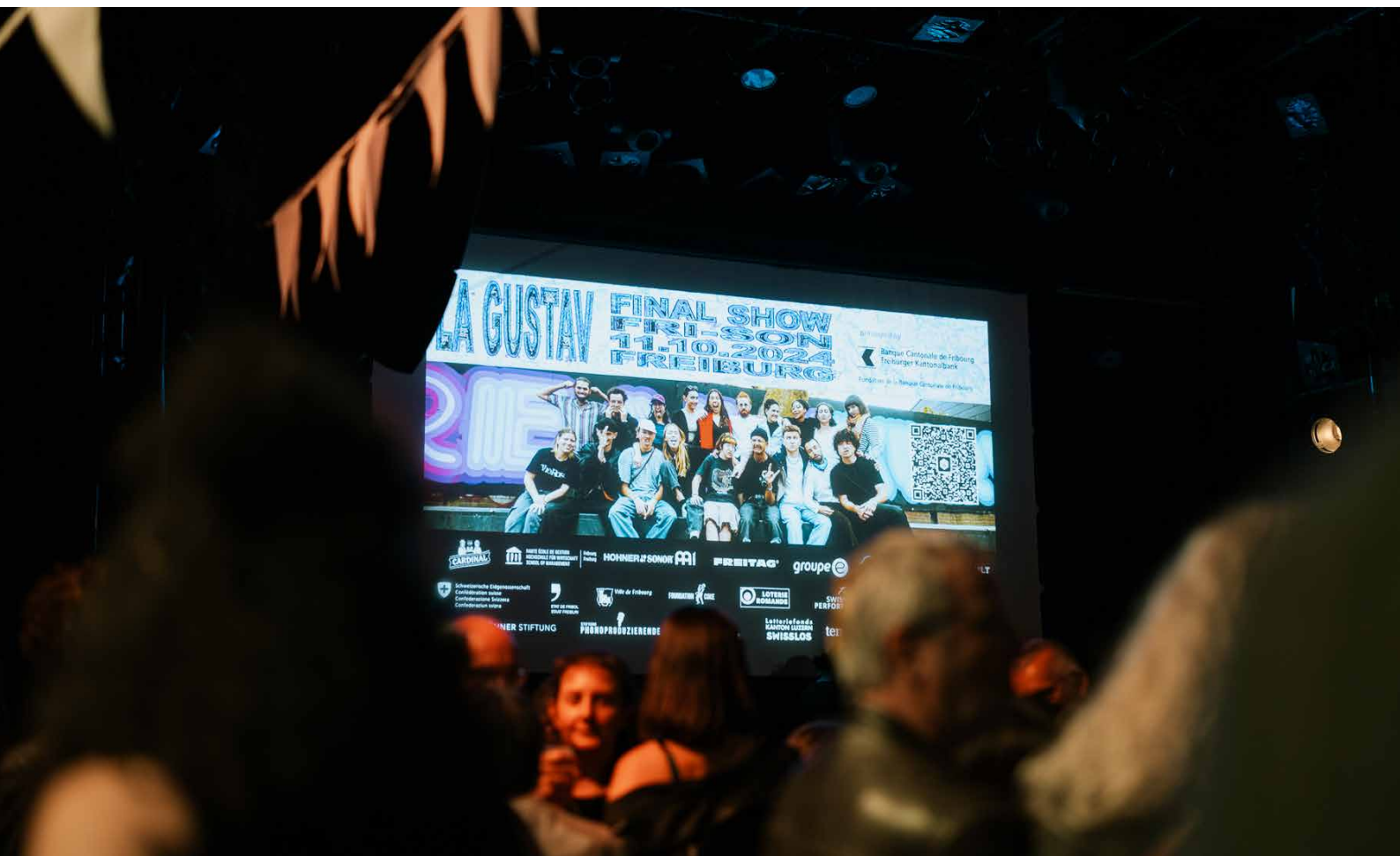
En 2024, les titulaires d'une carte de débit de la BCF ont pu bénéficier de conditions favorables auprès des partenaires suivants: Arena Cinémas Fribourg, Les Bains de la Gruyère, Urbanspa, Papiliorama, Hostellerie am Schwarzsee, Association Ile d'Ogoz et le magazine Générations.

Créée en 1992 à l'occasion du centenaire de la Banque Cantonale de Fribourg, la Fondation de la BCF contribue activement au dynamisme du tissu associatif régional. Dotée d'un capital de 2,25 millions de francs, elle soutient la réalisation et le développement de projets culturels, artistiques et scientifiques porteurs de sens pour la collectivité. Depuis sa création, elle a investi plus d'un million de francs dans des projets importants qui jalonnent et enrichissent la vie du canton de Fribourg.

En 2024, la Fondation a soutenu La Gustav, l'académie pour les jeunes talents, pour son camp printanier de création artistique. 20 jeunes musiciens y ont composé des morceaux en fonction de leur affinités et préférences musicales, avant de présenter en octobre un concert de grande qualité, mêlant des styles variés. La Fondation de la BCF a également apporté son soutien à l'exposition des artistes fribourgeoises Fanny Dreyer, dessinatrice d'ouvrages pour enfants, Vamille, autrice de mangas, et Line Rime, illustratrice de fanzines. Le troisième projet soutenu par la Fondation a permis la réalisation du festival « Wasser bis zum Haus », avec un drag show, une exposition et des discussions sur le rôle des genres et de l'inclusion.

La BCF joue un rôle actif au sein des « 4 Piliers de l'économie fribourgeoise (4P) », aux côtés de l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), de Groupe E et des Transports publics fribourgeois (TPF). Ensemble, ces institutions s'engagent à soutenir des projets d'envergure ayant une vocation durable, dans des domaines aussi variés que la culture, la santé, le social ou encore le sport.

En 2024, la Fondation de la BCF a apporté son soutien à La Gustav, l'académie dédiée à la promotion de jeunes talents musicaux, tels que Gjon's Tears et Zoë Më. En octobre, l'institution a organisé un concert à Fri-Son, mettant en lumière la richesse et la diversité de la relève musicale suisse.



Sensibiliser aux questions financières

La BCF met à disposition du public ses publications économiques ainsi que ses analyses des marchés. Sur sa plateforme d'e-banking, elle propose également divers outils pratiques permettant à ses clientes et clients de mieux gérer leurs finances, notamment en visualisant la structure de leurs dépenses et de leurs revenus. D'autres informations pratiques sont publiées dans les brochures des produits. La BCF développe et teste progressivement de nouveaux services afin d'informer les personnes intéressées sur des thèmes financiers, sociaux, écologiques et technologiques et de favoriser le dialogue.

Par ailleurs, la BCF accorde une attention particulière aux jeunes générations en leur offrant différentes possibilités d'ouvrir un premier compte. Elle les accompagne dans leur apprentissage de la gestion budgétaire, notamment à travers sa participation active au projet FinanceMission. Cette initiative, portée conjointement par plusieurs banques cantonales et deux associations faîtières du domaine de l'enseignement, vise à renforcer les compétences financières des jeunes. Plus d'informations sur : <https://financemission.ch/fr/>.

L'association propose une offre alignée sur les plans d'études, complétée par un outil pédagogique interactif conçu pour l'enseignement au niveau secondaire I. L'objectif est de renforcer les compétences financières de base des élèves :

comprendre les impacts financiers liés à des projets d'investissement, établir un budget, planifier ses revenus, hiérarchiser ses dépenses et développer une capacité d'épargne. L'approche pédagogique permet également aux jeunes de réfléchir à leur rapport à l'argent et à la consommation, en le comparant à celui d'autres personnes de leur âge.

Dans le cadre de leur engagement au sein de l'association, les organismes responsables s'appuient sur des principes éthiques. Ils n'exercent aucune influence sur le contenu pédagogique, ne font aucune publicité pour des produits et ne cherchent pas à acquérir de la clientèle.

Une formule gagnante pour le canton

Le canton de Fribourg bénéficie directement du succès de la BCF. En 2024, la Banque joue pleinement son rôle de contributeur en versant 107,9 millions de francs au canton, aux communes et aux paroisses. Ce montant comprend l'indemnité pour la garantie de l'Etat, la rémunération du capital de dotation ainsi que les impôts. Par ailleurs, la grande majorité des collaboratrices et collaborateurs de la BCF réside dans le canton de Fribourg et y paie ses impôts, apportant ainsi une contribution supplémentaire aux finances publiques des communes concernées.

GRI	Engagement sociétal	Unité	2024	2023	2022	2021	2020
201-1	Création de la valeur nette						
	- Sponsoring	mio de CHF	4,2	4	4	3,5	3,2
	- Pouvoirs publics	mio de CHF	107,9	85,8	64,6	62,3	69,9
	part au canton	mio de CHF	103,3	80,5	61,3	59,1	66,4
	part aux communes	mio de CHF	4,1	4,5	3,0	2,8	3,2
	part aux paroisses	mio de CHF	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3
	- Charges du personnel	mio de CHF	83	81	71	62	61

Des prestations pour toutes et tous

La gestion de compte (prestations de base telles que l'épargne, la prévoyance ou le trafic des paiements), les cartes (prestations individuelles), la gestion de dépôt ou les compartiments de coffre-fort sont des prestations accessibles à l'ensemble de la population qui entretient un lien avec l'espace économique de la Banque. Il n'existe aucun critère d'exclusion. La BCF se distingue ainsi comme l'une des rares banques à ne pas conditionner ses frais de compte à la fortune de ses client-e-s et renonce à fixer des frais de compte en fonction de la fortune. Les prestations de base sont proposées à l'ensemble de la clientèle, gratuitement ou pour quelques services spécifiques à des conditions particulièrement avantageuses et compétitives.

Un approvisionnement durable

Afin de réduire au minimum les effets négatifs dans la chaîne de livraison, la BCF tient compte des critères de durabilité dans ses processus d'achat. Dans la mesure du possible, elle privilégie des fournisseurs situés dans sa zone d'activité, contribuant ainsi activement au soutien des petites et moyennes entreprises locales. Qu'il s'agisse de l'acquisition de produits ou de l'attribution de mandats, les considérations environnementales, sociales et économiques liées au développement durable sont toujours prises en compte.

Objectifs 2024-2027

- Nous confions la majorité de nos mandats à des fournisseurs opérant dans notre canton.
- Nous nous engageons en faveur de plus de 500 associations, clubs et événements dans les domaines sportif, culturel, économique et social sur l'ensemble du canton. Un budget annuel d'environ 4 millions est alloué au sponsoring, dans un esprit de soutien au développement du canton.
- Nous accordons un soutien particulier à la formation des jeunes tant sportive, culturelle que professionnelle.
- Nous avons à cœur de sensibiliser les jeunes à une gestion responsable de l'argent. En collaboration avec les autres banques cantonales et les syndicats des enseignants et enseignantes, nous soutenons l'association FinanceMission qui vise à développer les connaissances des jeunes en matière de gestion budgétaire.
- Nous finançons par le biais de la Fondation de la BCF la réalisation et le développement de projets culturels, artistiques et scientifiques, ayant un impact sur le grand public.
- Par le biais de notre collection d'art, nous soutenons des artistes fribourgeois émergents ou établis. Un budget annuel est alloué à l'acquisition d'œuvres d'art.

Pour une écologie d'entreprise

Depuis 2003, la BCF s’engage activement à réduire ses émissions de CO₂ et met en œuvre, année après année, des mesures concrètes visant à avoir un impact positif et mesurable sur son empreinte carbone.

Depuis 2008, la BCF élabore son bilan CO₂ en prenant en compte sa production d’émissions directes et indirectes. Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément aux nouvelles directives de l'ASB, la Banque a l'obligation de récolter les données énergétiques liées aux bâtiments. Sur cette base, elle a participé au Test Climatique Pacta et mis en place une procédure régulière pour mesurer les émissions de son portefeuille crédits.

À ce jour, les principales sources d’émissions de la BCF proviennent du chauffage des bâtiments et des déplacements pendulaires, qui représentent à eux seuls 74% des émissions totales. Viennent ensuite les fournitures de bureau, une catégorie dans laquelle l’impact du renouvellement des équipements informatiques a été pris en compte pour la première fois en 2023, représentant à lui seul 12% de cette catégorie. Entre 2018 et 2023, la BCF a réduit ses émissions de près de 354 tonnes de CO₂, témoignant de ses efforts constants en matière de durabilité.

Depuis 2022, la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d’ouvrage publics KBOB, organe de coordination des services de la construction de la Confédération, inclut l’impact des énergies grises liées à la construction de ces derniers.

Bien que la réduction des émissions de CO₂ de 27,2% puisse sembler relativement modérée à première vue, elle prend tout son sens lorsque l'on considère que le bilan de la BCF a plus que doublé (multiplié par 2,6) sur la même période.

En rapportant cette performance à sa croissance, la BCF a en réalité réduit de plus de 50% ses émissions de CO₂, et ce, sans diminuer le nombre de ses points de vente. Cette évolution illustre clairement l’efficacité des mesures mises en place pour maîtriser sa consommation énergétique et son impact environnemental. Cela démontre également que la matérialité à impact est, depuis longtemps, intégrée au cœur du modèle économique de la BCF.

Un plan de mesures

La BCF investit dans la Fondation Carbon Fri au prorata de ses émissions de CO₂, ce qui lui permet d’obtenir deux labels certifiés par Climate Services, un organisme accrédité garantissant la conformité aux normes ISO :

- Le label Carbon Fri atteste que le bilan carbone de la BCF est établi selon les standards internationaux, en particulier la norme ISO 14064-1. Cela confirme que la Banque dispose d’une politique climatique structurée et d’un plan d’action concret pour réduire ses émissions de CO₂. Dans ce processus, la BCF est responsable de la collecte des données nécessaires, tandis que Climate Services, accrédité

Tableau de l’évolution des émissions entre 2008 et 2023 :

Catégories	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂	tCO ₂
Chauffage	499	472	488	471	529	580	425	484	501	485	401	431	404	430	399	357,8
Electricité *	166	160	160	161	168	143	145	139	102	2	2	2	2	2	21	19,8
Trajets pendulaires	413	352	341	328	338	384	322	322	350	327	373	378	340	432	394	398,6
Déplacements prof.	42	40	39	37	30	52	58	45	43	44	39	40	28	33	41	43
Fourniture de bureau	177	175	195	186	142	171	151	145	110	113	118	122	107	104	144	113,4
Déchets						2	2	2	2	2	2	2	2	6	9	7,8
Eau						3	3	3	3	3	3	3	3	3	1	2,8
Transports								12	6	1	7	9	7	1	1	0
Total	1'297	1'199	1'222	1'183	1'207	1'335	1'107	1'152	1'117	976	944	986	893	1'010	1'009	943,2

* changement des règles de calculs de l’électricité dès 2017



À la pointe de la technologie environnementale, ROMAG aquacare AG conçoit et fabrique des équipements en acier inoxydable destinés aux infrastructures d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées. Fabriqués pour durer jusqu'à une centaine d'années, ces produits allient robustesse et durabilité. L'entreprise anticipe également les effets du changement climatique, notamment l'augmentation des précipitations extrêmes, en développant des solutions adaptées dans le domaine de la gestion des eaux pluviales.

dité par la Fondation Carbon Fri, assure la quantification des émissions, l'analyse des résultats et la rédaction du bilan carbone.

- La deuxième certification concerne la Banque en ligne. Conformément à la norme ISO 14044, elle atteste que l'analyse complète du cycle de vie (ACV) des produits en ligne de la BCF (site www.bcf.ch, portail maBCF, e-Banking et mobile banking) est intégrée dans le calcul des émissions de CO₂.

L'ACV est une méthode d'évaluation qui permet de quantifier les impacts environnementaux d'un service ou d'un produit à chaque étape de son cycle de vie, depuis la chaîne d'approvisionnement (fournisseur en amont), la production de la BCF, jusqu'à l'utilisation par le client en aval.

La BCF encourage systématiquement les économies d'énergie et de ressources naturelles dans tous ses domaines d'activités. En 2024, elle a poursuivi ses efforts pour contribuer à la prévention d'un black-out énergétique en Suisse. Au-delà des mesures ponctuelles mises en place, la Banque a lancé plusieurs initiatives à long terme, telles que le remplacement des éclairages, la rénovation de la ventilation de son Siège, ainsi que la réhabilitation de plusieurs autres sites. Dans chacune de ces rénovations, l'efficacité énergétique a été un critère central, visant à réduire l'empreinte environnementale tout en optimisant les consommations d'énergie.

Les critères environnementaux sont également intégrés dans le processus d'achat de la BCF. Les fournisseurs, ainsi que les produits et services, de préférence issus du secteur d'activité de la Banque, doivent non seulement répondre aux exigences de prix et de qualité, mais aussi respecter les normes en matière d'environnement et de responsabilité sociale.

Des bâtiments performants

La Banque continue à moderniser ses bâtiments pour atteindre une meilleure performance énergétique. En 2024, elle a ainsi inauguré la succursale de Domdidier. Elle poursuit en outre la rénovation progressive des bureaux de son Siège. Dans cette dynamique, la BCF intègre les meilleures pratiques, notamment en ce qui concerne l'enveloppe des bâtiments. Dans la mesure du possible, des panneaux photovoltaïques sont installés. Un projet de raccordement du Siège au chauffage à distance (CAD), lancé en 2022, est en cours et devrait aboutir en 2026. Enfin, l'implantation des bâtiments BCF au centre des zones urbaines permet de ne pas affecter des zones riches en biodiversité.

Optimiser les ressources

La BCF utilise et optimise ses ressources de manière responsable afin de réduire durablement son empreinte carbone. Chaque année, de nouvelles actions viennent enrichir son plan de mesures environnementales.

Engagée dans une démarche de transparence, la Banque publie depuis plusieurs années les données liées à son impact environnemental dans son Rapport de gestion. Elle poursuit le développement de ses indicateurs, avec pour objectif de les affiner et de les renforcer dans les rapports à venir.

De l'électricité verte au compteur

L'approvisionnement en électricité est couvert à 100% par le courant vert Hydro Fribourg. La BCF privilégie les ampoules LED ou basse consommation pour l'éclairage extérieur et intérieur de ses bâtiments. Lors de la modernisation de ses bâtiments, elle met en place une gestion automatique de l'éclairage. Elle a signé pour les années 2024-25 plusieurs contrats de chauffage à distance pour ses immeubles.

Pour une IT plus responsable

Les client-e-s de la BCF sont encouragés à participer à la préservation du climat en utilisant l'e-banking.

L'attestation annuelle de labellisation Carbon Fri pour les services en ligne de la Banque a été délivrée à la BCF en avril 2023. Ce certificat atteste que le bilan CO₂ a été établi par une organisation accréditée garantissant la conformité avec la norme ISO 14044. Il assure également la présence d'une politique climatique et d'une déclaration d'intention pour réduire les émissions de CO₂ ainsi que l'existence d'une attestation d'investissement dans la Fondation Carbon Fri.

100% des prestations IT de la BCF sont externalisées auprès de Swisscom, qui a été élue, en 2020, entreprise la plus durable au monde dans le domaine des entreprises de la télécommunication par le magazine World Finance. (Voir One pager de Swisscom dans les annexes).

Diminuer la consommation de papier

Le 100% du papier utilisé par la BCF est du papier recyclé. Tout le papier est certifié FSC (papier fabriqué à partir de fibres de bois provenant de sources responsables). Grâce aux e-documents, la BCF donne aussi à sa clientèle la possibilité de renoncer aux envois par papier. En 2019, elle a remplacé ses quittances au guichet par une signature électronique, ce qui correspond à une économie de 2 millions de feuilles par année.

Depuis 2019, la Banque a diminué sa consommation de papier de 40%. En 2024, une révision des avis clients automatisés a été opérée afin de poursuivre la réduction de l'utilisation du papier et du stockage de l'archivage numérique.

Trafic professionnel et pendulaire

Dans la mesure du possible, les trajets professionnels sont faits en transports publics. Le trafic professionnel a diminué de 18% entre 2013 et 2023. En 2024, trois voitures hybrides/électriques ont été mises à disposition pour les déplacements professionnels.

La BCF accorde un soutien financier à ses collaboratrices et à ses collaborateurs lors de l'achat d'un abonnement annuel de transports publics (job abo). La BCF a également installé des bornes de recharge pour les véhicules électriques de ses collaboratrices et de ses collaborateurs.

Depuis 2022, l'Agglomération de Fribourg a reconnu le plan de mobilité de la BCF. Il procure aux collaboratrices et aux collaborateurs des avantages financiers sur des abonnements annuels Frimobil.

Objectifs 2024-2027

- Nous améliorons l'efficacité énergétique de nos immeubles, en utilisant des ressources respectueuses de l'environnement et en diminuant autant que possible les déchets liés aux activités.
- Nous nous approvisionnons avec de l'énergie 100% renouvelable.
- Nous réduisons de 10%, d'ici 2027, l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre causé par nos activités depuis 2019.
- Nous augmentons notre efficacité énergétique de 30% par rapport à 2008 d'ici 2027.
- Nous raccordons tous nos immeubles au chauffage à distance dès que celui-ci est disponible.
- Nous nous approvisionnons exclusivement en papier 100% recyclé et FSC.
- Nous investissons dans les projets de la Fondation Carbon Fri au prorata de notre production de CO₂ et obtenons ainsi le label Carbon Fri.
- Avec notre bilan CO₂ certifié par Climate Services, nous actualisons annuellement notre plan de mesures.

GRI	ApME	Écologie d'entreprise et protection du climat	Unité	2023	2022	2021	2020	2020-2023
301-1-3		Consommation d'énergie						
	1	Consommation des bâtiments	kWh	3'130'567	3'649'280	4'116'677	4'023'114	-22,2%
	1a	Electricité	kWh	1'652'343	1'759'651	1'782'011	1'854'056	-10,9%
		Hydraulique	%	100	100	100	100	0%
	1b/c	Chaleur	kWh	1'718'822	1'889'629	2'334'666	2'169'058	-20,8%
	1c	Energies renouvelables	kWh	51'566	273'056	306'134	309'714	-83,4%
	1b	Combustibles fossiles	kWh	1'667'256	1'396'000	2'025'033	1'859'344	-10,3%
	1b	Gaz naturel	kWh	1'082'857	1'135'164	1'613'256	1'343'939	-19,4%
	1b	Mazout	kWh	584'399	260'836	411'777	515'405	13,4%
302-3		Consommation d'énergie par collaborateur	tCO ₂	2	2	2,1	2,2	-18,2%
		Emissions par ETP mobilité	tCO ₂	1	1	1,2	0,90	11,1%
	2	Trafic professionnel total	km	215'288	243'624	150'011	148'226	45,2%
	2a	Train	km	48'313	17'183	10'228	6'041	699,8%
	2b/c	Voiture	km	166'975	157'181	139'783	134'400	24,2%
	2d/e	Avion	km	0	0	0	7'785	-100%
		Consommation de papier bureautique		60'868	69'260			
301-1	3	Consommation totale de papier	kg	60'868	69'060	65'352	68'423	-11%
301-2	3a	Quote-part de papier recyclé	%	100	100	100	100	0%
	3d	Quote-part de papier FSC	%	100	100	20	20	400%
		Consommation d'eau						
303-5	4	Consommation totale d'eau	tCO ₂	2,8	1	2,5	3	-6,7%
	4c	Eau potable	%	100	100	100	100	0%
		Déchets						
306-3	5	Déchets au total	kg	17'478	15'226	24'625	49'302	-64,5%
		Emissions à effet de serre						
	7	Total Scopes (ApME)	t	944	1'009	869	894	5,6%
305-1	7a	directes (Scope 1)	t	255	303	435	411	-38%
305-2	7b	indirectes (Scope 2)	t	29	28	2	2	1350%
305-3	7c	Autres indirectes (Scope 3)	t	660	678	432	481	37,2%
	7	Total source (ApME)	t	944	1'009	869	894	5,6%
		Electricité	t	19,8	21	1,5	1,6	1137,5%
		Chaleur	t	300,3	399	430	404	-25,7%
		Trafic professionnel	t	40	41	34	28	42,9%
		Trajet pendulaire	t	399	394	432,1	340	17,4%
		Consommation de véhicule de service (Fret)	t	1	1	4,1	7	-85,7%
		Papier	t	114	144	103,4	107	6,5%
		Eau	t	2,8	1	2,5	3	-6,7%
		Déchets	t	8	9	5,5	2	300%
305-4		GES par collaborateur	tCO ₂ /coll	1,8	2,1	2,1	1,9	-5,3%
		GES par collaborateur	tCO ₂ /ETP	2	2,4	2,5	2,2	-9,1%
305-4		GES par million de la somme du bilan	tCO ₂	33	36	32	32	3,1%

Les chiffres 2023 sont récoltés pendant l'exercice 2024, c'est pourquoi nous avons obligatoirement une année de décalage pour ces chiffres.

Historique des actions ESG

La transition écologique, qu'il s'agisse de moderniser les bâtiments, de renouveler les équipements ou de faire évoluer les habitudes, est un processus qui demande du temps.

Consciente de cet enjeu, la BCF agit avec constance depuis plusieurs années pour réduire son impact environnemental, et ce malgré une croissance économique soutenue.

Dès le départ, elle a mis en place un groupe de travail « développement durable », qui agit de manière transversale sur l'ensemble de ses activités. Cette approche collective et structurée permet à la Banque de piloter efficacement ses efforts de réduction des émissions de CO₂ tout en assurant la cohérence de ses engagements à long terme.

Principales activités

Voici un bref rapport des principales actions réalisées avec impacts de réduction de CO₂ réalisées par la BCF :

- 2003 Création du groupe de travail « Développement durable » à la BCF
- 2004 Contracting avec le Groupe E pour l'isolation thermique (Siège)
- 2005 Augmentation de 20% de l'utilisation du courant Jade
- 2006 Refroidissement à air de l'installation de production du froid
- 2007 Remplacement des moteurs des ascenseurs
- 2008 Premier Bilan CO₂ ; système de e-Facture limitant les impressions
- 2009 Première enseigne LED et temporisation de la signalétique sur éclairage public
- 2010 Impression recto/verso par défaut ; Label argent de Climate Services ; arrêt automatique des ordinateurs en fin de journée
- 2011 Certification du e-Banking selon la norme ISO 14064 avec un investissement des résidus de CO₂ émis par les transactions des client-e-s dans des certificats d'un projet de reforestation en Afrique ; campagne de sen-

sibilisation : Écogeste ; assainissement éclairage zones Clients ; Label or de Climate Services

- 2012 Application de l'Eco-Conception lors de la refonte du site web de la Banque. A cet effet, la BCF s'est assuré les conseils de GreenIT.fr, Breek et GreenIT Consulting pour élaborer un cahier des charges adéquat, qui a ensuite conduit à la création de l'ouvrage « Eco-conception web / les 100 bonnes pratiques » de M. Frédéric Bordage, aux éditions Eyrolles ISBN 978-2-212-13575-6, Introduction de la norme ISO 26000 introduite ; surveillance à distance des citernes
- 2013 Ebouage des circuits de chauffage au Siège ; analyse énergétique du Siège ; installation d'une nouvelle chaudière à gaz à la succursale de Vuisternens-devant-Romont
- 2014 Remplacement de 232 vannes thermostatiques au Siège ; remplacement des fenêtres à la succursale de Charmey ; impression systématique recto-verso
- 2015 Nouvel éclairage LED dans les sous-sols du Siège ; remplacement partiel des vitrages du Siège ; raccordement de la succursale de Morat au chauffage à distance
- 2016 Remplacement du solde des vitrages du Siège ; isolation supplémentaire au plafond de l'écluse et mise en place éclairage LED au Siège ; réfection de l'enveloppe extérieure de l'immeuble de la succursale d'Estavayer-le-lac ; remplacement des fenêtres et mise en place d'une isolation partielle de la cour intérieure du Siège
- 2017 Eco-geste, création d'un e-learning sur le développement durable pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la BCF
- 2018 À la suite de plusieurs réflexions menées depuis 2014, la Fondation Carbon Fri, certifiée ISO 14024, a été créée en février 2018 par la Banque Cantonale de Fribourg, la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg et Climate Services
- 2019 Première Charte de développement durable BCF
- 2020 Création d'un mandat ESG BCF

2021	Nouvelle charte ESG intégrant des objectifs orientés sur les ODD
2021	Premier rapport de développement durable 2021
2022	Rapport de développement durable 2022 avec une nouvelle identité visuelle et la création de deux microsites https://rg.bcf.ch et https://esg.bcf.ch pour une recherche plus ciblée des informations ESG concernant la BCF
2023	Mise en conformité avec les deux directives ASB : - Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune avec la création d'une politique de placement - Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments avec l'intégration des critères ESG pris en compte dans le domaine crédits
2023	Etablissement et validation d'un plan de mobilité ; création d'une politique de placement et de crédits pour répondre de manière volontaire aux exigences des directives de l'ASB
2023	Mise en place du processus de contrôle de traçabilité de l'or sur les achats et ventes
2024	Participation au Test Climatique PACTA 2024
2024	Rénovation de la succursale de Domdidier
2024	Pose de panneaux solaires sur le toit du Siège
2024	Remplacement des monoblocs de ventilation du Siège (forte diminution de la consommation électrique)

Activités récurrentes annuelles

Dès et jusqu'à ce jour :

2008	Etablissement du Bilan CO ₂ certifié avec un plan de mesures
2011	Certification de l'e-Banking selon la norme ISO 14064 avec investissement des résidus de CO ₂ émis par les transactions des client-e-s dans les certificats d'un projet de reforestation en Afrique et ensuite dans la Fondation Carbon Fri.
2014	Etablissement du Bilan CO ₂ de la banque en ligne selon la norme ISO 14064 (incluant les applications bcf.ch, mybcf, e-banking, mobile banking)
2020	Fair-On-Pay, renouvellement du certificat SQS Fair-On-Pay+, renouvelé chaque 2 ans
2021	Etablissement du Rapport développement durable
2024	Evaluation des émissions de CO ₂ du portefeuille hypothécaire de la Banque

Références ESG

Pour découvrir les multiples facettes de la BCF, son histoire, ses activités et ses engagements, nous vous invitons à cliquer sur les liens suivants:

[Nous connaître | BCF](#)

[Gouvernance d'entreprise | BCF](#)

[Informations juridiques | BCF](#)

[Conditions générales et règlements](#)

[Informations investisseurs | BCF](#)

[Déclaration relative à la protection des données et transfert des données](#)

[Rapport de gestion 2024 | BCF](#)

[Rapport de développement durable 2024 | BCF](#)

[Calculateur de rénovation et de CO₂](#)

[Investir en soutenant le développement durable \(bcf.ch\), incluant les préférences ESG](#)

[Sponsoring](#)

[Partenaires durables](#)

Autres documents:

[Loi du 22 novembre 1988 sur la Banque Cantonale de Fribourg - 961.1](#)

Directives de l'Association suisse des banquiers (ASB) relatives aux:

Placements: [Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune](#)

Crédits: [Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments](#)

[Plan de mobilité d'entreprise · Agglomération Fribourg \(agglo-fr.ch\)](#)



Accompagnée par la BCF, ROMAG aquacare AG est une entreprise active à l'international, avec 35% de son chiffre d'affaires réalisé à l'export. Elle emploie actuellement 65 collaboratrices et collaborateurs, dont 8 apprenti-e-s.

Chiffres-clés

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2024	2023	2022	2021	2020
Effectif							
2-7	Nombre d'employé-e-s (apprenti-e-s et auxiliaires compris)	nombre	548	532	489	474	474
	- dont nombre de femmes	nombre	290	288	269	263	266
	- dont nombre d'hommes	nombre	258	244	220	211	208
	Nombre d'employé-e-s (équivalent à plein temps)	postes	458	443	423,4	404,8	406,5
	- Nombre d'employé-e-s à temps partiel	nombre	137,2	136,7	125,4	122,8	113,5
	- Nombre d'employé-e-s à temps partiel en %	%	28,5	29,5	29,7	30,3	27,9
	Femmes cadres supérieures (dès niveau de fonction 5)	%	9,6	7,3	4,9	3	3
	Femmes cadres (dès niveau de fonction 3)	%	17,1	14,2	19,5	16,7	14,6
	Femmes dans l'ensemble du personnel	%	52,9	54,1	55	55,5	56,1
	Fluctuation (nette) au total	nombre	17	12	18	12	9
	Taux de fluctuation (net) au total	%	3,1	2,6	4,02	2,29	1,91
	Recrutement au total	nombre	62	67	41	23	28
	Taux de recrutement au total	%	7,9	14,8	9,6	5,3	6,5
	- Taux de recrutement de femmes	%	37,2	50,7	67,7	41,4	47,6
	- Taux de recrutement d'hommes	%	62,8	49,2	32,2	58,6	52,4
Maternité / paternité							
401-3	Collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité	nombre	6	7	5	7	8
	Taux de reprise du travail après un congé maternité	%	100	85	80	100	100
	Collaborateurs ayant bénéficié d'un congé paternité	nombre	11	5	3	5	8
Formation initiale et continue							
402-2	Collaborateurs/trices ayant suivi une formation continue en cours d'emploi	nombre	548	532	465	450	425
404-1	Total des collaborateurs/trices en formation	nombre	548	532	489	474	474
	- dont apprenti-e-s	nombre	20	20	19	20	20
	- dont participant-e-s au programme de formation interne	nombre	523	506	465	450	425
	- dont stagiaires	nombre	5	6	5	4	4
	Formation initiale et continue interne par collaborateur/trice, au total	jours	4,2	4,2	4	3,8	2,25
	Montant réservé à la formation	en millier CHF	1'000	1'065	961	953	607
Santé et sécurité au travail							
403-10	Jours d'absence par collaborateur						
	- pour cause de maladie	nombre	6,4	4,4	6,4	5,7	4,0
	- pour cause d'accident	nombre	0,4	0,7	0,7	0,3	0,9
Diversité et égalité des chances							
405-1	Femmes au Conseil d'administration	%	14,3	14,3	14,3	14,3	14,3
	Femmes à la Direction générale	%	16,6	16,6	16,6	16,6	20
	Femmes cadres supérieures (procuration ou procuration générale)	%	9,7	6,7	4,9	3,2	3
	Femmes cadres supérieures (dès le niveau fonction 3)	%	17,1	13,9	6,4	6,1	5,9

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2024	2023	2022	2021	2020
Diversité et égalité des chances							
405-1	Femmes cadres supérieures (mandataire comm., procuration ou procuration générale)	%	23,5	20,7	19,5	16,7	14,6
	Proportion de femmes sur l'ensemble de l'effectif	%	52,9	54,1	55	55,5	56,1
	Collaborateurs/trices âgés de moins de 19 ans	%	3,8	5,3	4,9	5,9	5,3
	Collaborateurs/trices âgés de 20 à 29 ans	%	17	16,7	16,6	16,0	17,1
	Collaborateurs/trices âgés de 30 à 39 ans	%	16,9	18,8	17,6	16,9	17,5
	Collaborateurs/trices âgés de 40 à 49 ans	%	19,7	21,6	21,7	22,1	21,9
	Collaborateurs/trices âgés de 50 à 59 ans	%	34,7	29,9	31,9	33,5	32,7
	Collaborateurs/trices âgés de plus de 60 ans	%	7,9	7,7	7,4	5,5	5,5
Engagement sociétal							
201-1	Création de la valeur nette						
	- Sponsoring	mio de CHF	4,2	4	4	3,5	3,2
	- Pouvoirs publics	mio de CHF	107,9	85,8	64,6	62,3	69,9
	part au Canton	mio de CHF	103,3	80,5	61,3	59,1	66,4
	part aux communes	mio de CHF	4,1	4,5	3,0	2,8	3,2
	part aux paroisses	mio de CHF	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3
	- Charges du personnel	mio de CHF	83	81	71	62	61
Produits et prestations							
Gestion de fortune							
G4-FS8	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	nombre	49	32	32	22	2
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	mio de CHF	23,3	14,6	14,6	9	1,37
	Quote-part des mandats à caractère durable au total des mandats de gestion de fortune Clientèle privée (en terme de volume)	%	3,8	2,8	3,6	2,6	introduit
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle institutionnelle	nombre	5	5	-	-	-
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle institutionnelle	mio de CHF	623,4	572,8	-	-	-
	Quote-part des mandats à caractère durable au total des mandats de gestion de fortune Clientèle institutionnelle (en terme de volume)	%	45,8	46,6	-	-	-
Financement							
G4-FS8	Éco hypothèques	mio de CHF	68,8	36,7	24,3	13,2	12,1
	Hypothèques rénovation	mio de CHF	43,9	40,4	37,8	23,6	7,5
	Prêts aux corporations de droit public (CDP)	mio de CHF	1064,7	924	838,7	837,7	732,2
	Placement dans les fonds obligataires de la Confédération, des cantons et des communes	mio de CHF	519	493,4	418,9	473,3	517

GRI	ApME	Écologie d'entreprise et protection du climat	Unité	2023	2022	2021	2020	2020-2023
301-1-3		Consommation d'énergie						
	1	Consommation des bâtiments	kWh	3'130'567	3'649'280	4'116'677	4'023'114	-22,2%
	1a	Electricité	kWh	1'652'343	1'759'651	1'782'011	1'854'056	-10,9%
		Hydraulique	%	100	100	100	100	0%
	1b/c	Chaleur	kWh	1'718'822	1'889'629	2'334'666	2'169'058	-20,8%
	1c	Energies renouvelables	kWh	51'566	273'056	306'134	309'714	-83,4%
	1b	Combustibles fossiles	kWh	1'667'256	1'396'000	2'025'033	1'859'344	-10,3%
	1b	Gaz naturel	kWh	1'082'857	1'135'164	1'613'256	1'343'939	-19,4%
	1b	Mazout	kWh	584'399	260'836	411'777	515'405	13,4%
302-3		Consommation d'énergie par collaborateur	tCO ₂	2	2	2,1	2,2	-18,2%
		Emissions par ETP mobilité	tCO ₂	1	1	1,2	0,90	11,1%
	2	Trafic professionnel total	km	215'288	243'624	150'011	148'226	45,2%
	2a	Train	km	48'313	17'183	10'228	6'041	699,8%
	2b/c	Voiture	km	166'975	157'181	139'783	134'400	24,2%
	2d/e	Avion	km	0	0	0	7'785	-100%
		Consommation de papier bureautique		60'868	69'260			
301-1	3	Consommation totale de papier	kg	60'868	69'060	65'352	68'423	-11%
301-2	3a	Quote-part de papier recyclé	%	100	100	100	100	0%
	3d	Quote-part de papier FSC	%	100	100	20	20	400%
		Consommation d'eau						
303-5	4	Consommation totale d'eau	tCO ₂	2,8	1	2,5	3	-6,7%
	4c	Eau potable	%	100	100	100	100	0%
		Déchets						
306-3	5	Déchets au total	kg	17'478	15'226	24'625	49'302	-64,5%
		Emissions à effet de serre						
	7	Total Scopes (ApME)	t	944	1'009	869	894	5,6%
305-1	7a	directes (Scope 1)	t	255	303	435	411	-38%
305-2	7b	indirectes (Scope 2)	t	29	28	2	2	1350%
305-3	7c	Autres indirectes (Scope 3)	t	660	678	432	481	37,2%
	7	Total source (ApME)	t	944	1'009	869	894	5,6%
		Electricité	t	19,8	21	1,5	1,6	1137,5%
		Chaleur	t	300,3	399	430	404	-25,7%
		Trafic professionnel	t	40	41	34	28	42,9%
		Trajet pendulaire	t	399	394	432,1	340	17,4%
		Consommation de véhicule de service (Fret)	t	1	1	4,1	7	-85,7%
		Papier	t	114	144	103,4	107	6,5%
		Eau	t	2,8	1	2,5	3	-6,7%
		Déchets	t	8	9	5,5	2	300%
305-4		GES par collaborateur	tCO ₂ /coll	1,8	2,1	2,1	1,9	-5,3%
		GES par collaborateur	tCO ₂ /ETP	2	2,4	2,5	2,2	-9,1%
305-4		GES par million de la somme du bilan	tCO ₂	33	36	32	32	3,1%

Les chiffres 2023 sont récoltés pendant l'exercice 2024, c'est pourquoi nous avons obligatoirement une année de décalage pour ces chiffres.



Soudure d'angle dans un dispositif rotatif pour la construction de tuyauteries

Norme GRI

Global Reporting Initiative

Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2024	Renvois RG 2024	Mots clés
Informations générales				
L'organisation et ses pratiques de reporting				
2-1	Détails sur l'organisation	RDD 2024 p.14	RG 2024 p.3	Gouvernance
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	RDD 2024 p.3		–
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	RDD 2024 p.3 et p.65		Point de contact ESG
2-4	Reformulations d'informations	–		–
2-5	Assurance externe	Le label « Fair-ON- Pay+ » a été contrôlé par la SGS. Le bilan CO ₂ BCF est certifié par Climate Services et remplit toutes les conditions requises à l'obtention du label Carbon Fri. La BCF est certifiée Hydro par Groupe E SA	RG 2024 p.20-21 RG 2024 p.26	–
Activité et travailleurs				
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaire	RDD 2024 p.9. p.14, p.17-20 p.42		Ancrage régional, société, collaborateurs
2-7	Employés	RDD 2024 p.36-41	RG 2024 p.20-21	Equilibre, santé, diversité, égalité, formation
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	RDD 2024 p.11, p.29 Les prestations IT sont 100% externalisées auprès de Swisscom, leader dans la durabilité.	RG 2024 p.54	–
Gouvernance				
2-9	Structure et composition de la gouvernance	RDD 2024 p.12 - 24	RG 2024 p.10-20	Gouvernance, Direction générale, Comité d'audit et des risques, Groupe de travail ESG
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	RDD 2024 p.14	RG 2024 p.11	–
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	RDD 2024 p.14	RG 2024 p.11	
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	RDD 2024 p.14		
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	RDD 2024 p.14-19		
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	RDD 2024 p.14-19		
2-15	Conflits d'intérêts	RDD 2024 p.14 - 19		Conflit d'intérêts
2-16	Communication des préoccupations majeures	RDD 2024 p.14		
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	RDD 2024 p.14-19	RG 2024 p.11	

Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2024	Renvois RG 2024	Mots clés
Gouvernance				
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	RDD 2024 p.15		
2-19	Politiques de rémunération	RDD 2024 p.3, 14, 30, 41, p.44	RG 2024 p.12, 20-21	Rémunération
2-20	Processus de détermination de la rémunération	RDD 2024 p.30	RG 2024 p.12, 20-21	Rémunération
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle			
Stratégie, politiques et pratiques				
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	RDD 2024 p.7, 9, 12, 14-23,	RG 2024 p.7, 25-26	
2-23	Engagements politiques	RDD 2024 p.3, p.14, 22 La BCF est indépendante de tout engagement politique et sa mission est donnée dans la Loi du 22 novembre 1988 sur la Banque Cantonale de Fribourg (961.1)		
2-24	Intégration des engagements politiques	RDD 2024 p.9, 12-13		
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	RDD 2024 p.32		Gestion des réclamations
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	RDD 2024 p.26, 30, p.36		Système de réclamation, boîte à idées, canal interne de communication
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	RDD 2024 p.26-29	RG 2024 p.10	Droits humains, lutte contre la corruption et le blanchiment
2-28	Adhésion à des associations	RDD 2024 p.3, 10,18-19, 23-24, 26-35, 46 La BCF est, entre autres, membre de l'Union des Banques Cantoniales Suisses (UBCS) et de l'Association suisse des banquiers (ASB) qui sont amenés à défendre les intérêts du secteur bancaire suisse, respectivement des banques cantonales suisse, respectivement des banques cantonales	RG 2024 p.3	Association, membership, collaboration
Engagement des parties prenantes				
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	RDD 2024 p.12-24, 26, 42		Parties prenantes
2-30	Négociations collectives	RDD 2024 p.36		Satisfaction
Thèmes pertinents				
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	RDD 2024 p.18		Matrice de matérialité
3-2	Liste des thèmes pertinents	RDD 2024 p.18-20		Enjeux
Environnement				
Matières				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.46-49	RG 2024 p.26-27	
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	RDD 2024 p.49		Papier
301-2	Matières recyclées utilisées	RDD 2024 p.49	RG 2024 p.26	Recycler
Energie				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.46-49	RG 2024 p.26	Norme ISO 14'044, bâtiments performants
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	RDD 2024 p.46-49	RG 2024 p.26	Courant vert, énergie renouvelable

RDD = Rapport de développement durable; RG = Rapport de gestion

Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2024	Renvois RG 2024	Mots clés
Energie				
Thèmes pertinents				
302-3	Intensité énergétique	RDD 2024 p.49	RG 2024 p.26	
302-4	Réduction de la consommation énergétique	RDD 2024 p.46-49		
Eau et effluents				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.46-49		
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	RDD 2024 p.56		
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	La Banque ne rejette pas d'effluents		
303-5	Consommation d'eau	RDD 2024 p.56		
Biodiversité				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.46-49		
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	RDD 2024 p.46-49		Biodiversité
Emissions				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.46-50	RG 2024 p.26-27	Carbon Fri, norme ISO 14'064
305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	RDD 2024 p.49		
305-2	Emissions indirectes de GES (champ d'application 2)	RDD 2024 p.49		
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	RDD 2024 p.49		
305-4	Intensité des émissions de GES	RDD 2024 p.46-49		Empreinte carbone
305-5	Réduction des émissions de GES	RDD 2024 p.46-49		Emissions CO ₂ , Plan de mobilité
Déchets				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.46-49	RG 2024 p.26	
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	RDD 2024 p.46-49		Déchets non significatifs
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	RDD 2024 p.46-49		
306-3	Déchets générés	RDD 2024 p.56		
Employeur				
Emploi				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.34-41	RG 2024 p.27	
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	RDD 2024 p.34-41		Taux de rotation du personnel
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	RDD 2024 p.34-41	RG 2024 p.20-21	Job sharing, caisse de pension
401-3	Congé parental	RDD 2024 p.34-41		Maternité, paternité

Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2024	Renvois RG 2024	Mots clés
Relations employés / direction				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.34-41		
402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Dans la mesure où ils concernent les rapports de travail, les délais de communication pour les changements de modifications opérationnelles significatives correspondent au minimum aux délais de résiliation légaux ou à ceux du contrat de travail si ces derniers sont plus longs		
Santé et sécurité au travail				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.38		
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	RDD 2024 p.38		
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	RDD 2024 p.38		
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	RDD 2024 p.38		Santé, sécurité, ergonomie, sport
403-9	Accidents du travail	RDD 2024 p.38		
403-10	Maladies professionnelles	RDD 2024 p.38	RG 2024 p.12	Mobbing, surmenage
Formation et éducation				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.40-41	RG 2024 p.28	
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	RDD 2024 p.40		
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	RDD 2024 p.41		
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	RDD 2024 p.36		Satisfaction, qualification, performance et compétence
Diversité et égalité des chances				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.37		
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	RDD 2024 p.37		Diversité
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes			Egalité salariale
Lutte contre la discrimination				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.26, p.36	RG 2024 p.20	
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	RDD 2024 p.36		Discrimination
Liberté syndicale et négociation collective				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Aucune		
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	La BCF rend ses collaboratrices et collaborateurs attentifs à l'Association suisse des employés de banque (ASEB)		

Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2024	Renvois RG 2024	Mots clés
Confidentialité des données des clients				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.28	RG 2024 p.67	
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	Aucun cas identifié en 2024 à la BCF		Confidentialité, données
Lutte contre la corruption				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.26-27		
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	RDD 2024 p.24, 26		Corruption, fraude
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	RDD 2024 p.24, 26		Corruption, fraude
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Aucun cas identifié en 2024 à la BCF		
Comportement anticoncurrentiel				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents			
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Aucun cas identifié en 2024 à la BCF		
Portefeuille produit				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.30		
G4-FS6	Part de portefeuille pour segment d'activité	RDD 2024 p.30-35	RG 2024 p.30	
G4-FS8	Produits et services présentant une utilité écologique	RDD 2024 p.30-35		
G4-FS7	Produits et services présentant une utilité sociale	RDD 2024 p.30-35		
Finance et produits				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.30		
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Aucun cas identifié en 2024 à la BCF		
417-2	Cas de non- conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Aucun cas identifié en 2024 à la BCF		
Approche Active-Ownership				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.30-35		
G4-FS10	Part de la clientèle commerciale avec laquelle les thèmes environnementaux et sociaux sont abordés	RDD 2024 p.33		
G4-FS11	Part des placements dont la performance écologique et sociale a été évaluée	RDD 2024 p.30-35		

Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2024	Renvois RG 2024	Mots clés
Ancrage régional				
Performance économique				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.9, 12, 42-43	RG 2024 p.9	
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	RDD 2024 p.42-43	RG 2024 p.9, 27, 28	Ancrage régional
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	RDD 2024 p.24-25		Risques climatiques
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	RDD 2024 p.36		
201-4	Aide financière publique	RDD 2024 p.12, p.46	RG 2024 p.27, 28, 37, 49	
Présence sur le marché				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.42		
202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	En adéquation avec sa volonté d'ancrage régional, la BCF recrute la grande majorité de son personnel localement, sur ses marchés régionaux		Communauté locale
Impacts économiques indirects				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.42-45		
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	RDD 2024 p.42-45	RG 2024 p.27, 34-37	
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	RDD 2024 p.42-45		
Communautés locales				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.42-45		
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	RDD 2024 p.42-45	RG 2024 p.27, 34-37	Projets et événements sportifs et culturels
G4-FS13	Points d'accès dans des zones à faible densité ou à faibles structures urbaines	RDD 2024 p.12		
Pratiques d'achats				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.31, 35 45		
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	RDD 2024 p.3, 10, 45, 47	RG 2024 p.27	Sponsoring, travaux fournisseurs
Evaluation environnementale des fournisseurs				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.45		
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	RDD 2024 p.45		Fournisseurs

Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2024	Renvois RG 2024	Mots clés
Evaluation sociale des fournisseurs				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.45		
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	RDD 2024 p.45		
Politiques publiques				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.12, 42, 44		
415-1	Contributions politiques			
Indicateur individuel				
Thèmes pertinents				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2024 p.12-13, 30		
	Satisfaction clientèle	RDD 2024 p.12-13, 30		

Objectifs de Développement Durable ODD

No ODD	Objectifs ODD
ODD-1	Pas de pauvreté
ODD-2	Faim « zéro »
ODD-3	Bonne santé et bien-être
ODD-4	Éducation de qualité
ODD-5	Égalité entre les sexes
ODD-6	Eau propre et assainissement
ODD-7	Énergie propre et d'un coût abordable
ODD-8	Travail décent et croissance économique
ODD-9	Industrie, innovation et infrastructure
ODD-10	Inégalités réduites
ODD-11	Villes et communautés durables
ODD-12	Consommation et production responsables
ODD-13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
ODD-14	Vie aquatique
ODD-15	Vie terrestre
ODD-16	Paix, justice et institutions efficaces
ODD-17	Partenariats pour la réalisation des objectifs

Pour de plus amples informations sur le thème du développement durable
bcf.ch/notre-engagement

Sandra Galliker
 Responsable RSE dès le 01.04.2025
 026 350 72 13, sandra.galliker@bcf.ch,
 BCF, Bd de Pérolles 1, 1701 Fribourg

Banque Cantonale de Fribourg / 0848 223 223

Impressum

Rédaction

François Briguët, responsable ESG jusqu'au 31 mars 2025
 Christine Carrard, responsable communication

Concept et réalisation

RMG Design, Fribourg

Photos

Keren Bisaz, Mirages Photography, Fribourg
 p.2 : ©Stemutz
 p.43 : ©FishintheSea



Banque Cantonale
de Fribourg

Bd de Pérolles 1
Case postale
1701 Fribourg

0848 223 223
www.bcf.ch